

BULLETIN MUNICIPAL HIVER 2025 - 2026



Collonges
sous-Salève



ACTUALITÉ : LE REDRESSEMENT DES FINANCES

LE SALÈVE : UNE MONTAGNE À SURVEILLER

CULTURE : UN PARCOURS DE MÉDAILLES CONNECTÉES

COLLONGES sous-Salève



**P.8 - AU SERVICE
DES ENFANTS DE LA COMMUNE**

SOMMAIRE

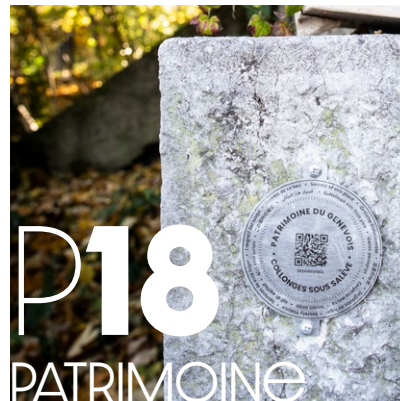


Photo sur la couverture :

La cantine scolaire à la salle des fêtes.
cliché P-O Jay

Directeur de la publication : Brigitte
Gondouin

Responsable Service Communication :
Pierre-Olivier Jay

Impression : Imprimerie Villière -
Beaumont

Ont participé à ce numéro :

Services municipaux, Élus municipaux,

Associations, Écoles, Entreprises,

Illustration et photos : CCG, CDG74,
APEC, Petit Théâtre du Salève, Geolithe,
Sylvain Kervinio, Pierre-Olivier Jay,
Wikipedia.

Tirage : 3 000 exemplaires

Bulletin municipal distribué dans les
boîtes aux lettres de Collonges-sous-
Salève avec la participation du club
Union Salève Foot.

Pour contacter la mairie :

CS 30020 - 226 rue de Verdi -

74161 Collonges-sous-Salève Cedex

04 50 43 60 75

mairie@collonges-sous-saleve.fr

Pour suivre l'actualité de la commune

👉 www.collonges-sous-salève.fr,

👉 L'application Intramuros

👉 La chaîne Youtube



Meilleurs voeux pour 2026

A lors que les fêtes de fin d'année nous apportent leurs lots de joies et de retrouvailles, je formule les vœux suivants pour tous les collongeois : le plaisir d'être ensemble et la confiance pour l'avenir !

C'est en tout cas ce que permet d'espérer le plan de redressement des finances locales que nous avons engagé en 2025.

Bien que l'analyse des services préfectoraux confirme la dérive de la gestion des années précédentes, aujourd'hui le pire est derrière nous grâce aux mesures qui vous ont été présentées cet été et qui ont été mises en œuvre désormais. Les premiers résultats de l'action sont là, et vous sont présentés dans ce bulletin.

Notre devoir est de regarder vers l'avenir et vers la jeunesse. Les générations futures sont au cœur de l'action de la mairie de Collonges. La rentrée scolaire est déjà loin, mais la dynamique de la communauté éducative est toujours aussi vigoureuse, soutenue notamment par les enseignants, les parents d'élèves, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), les associations, les équipes de restauration et les équipes du service enfance jeunesse animation (SEJA).

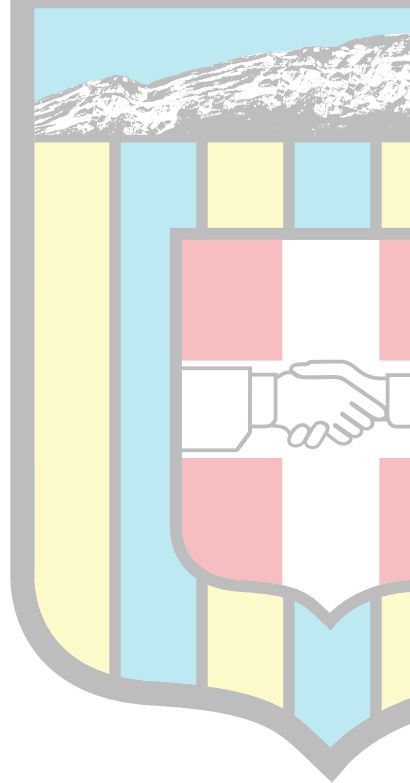
L'année 2026, c'est également le passage de la 15^e étape du Tour de France sur la route du col de la Croisette le 19 juillet.

Une fête comme nous les aimons à Collonges et dont nous pouvons être fiers collectivement. Cette ascension du Salève par la Grande Boucle est l'occasion de partager dans ce bulletin les enjeux de cette montagne que nous aimons tant. Notre passion pour ses falaises et son panorama à couper le souffle ne doivent pas nous faire oublier que la montagne bouge, notamment sous l'effet du climat, et que la sécurité est l'affaire de tous.

Je serai très heureuse de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux, le 30 janvier prochain.

A bientôt.

Brigitte GONDOUIN, Maire de Collonges sous Salève



État Civil

Du 1^{er} juin au 31 octobre 2025, nous avons eu le plaisir d'accueillir 21 naissances et de célébrer 6 mariages à Collonges-sous-Salève.

Naissances

Alice PLANCHEREL née le 26 juin 2025
Leonardo PASE né le 10 juillet 2025
Alexandre MAIRE né le 27 juillet 2025 à Collonges-sous-Salève
Layane JAAOUANE née le 29 juillet 2025
Olivia BOTTIN née le 6 août 2025
Laurent MENDY né le 15 septembre 2025
Rosalie MENDY née le 15 septembre 2025
Esmée ROSSET COTTET née le 18 septembre 2025

Mariages

Naim ADEMI et Arbërie SYLEJMANI le 20 juin 2025
Thomas ESTEVAN et Cristina CHELARIU POP le 4 juillet 2025
Nabil NAIT SLIMANE et Aude DIANCOFF le 27 août 2025
Matthieu HAAS et Charlotte JACQUETY le 12 septembre 2025
Didier FONTAINE et Yolanda BIYANG BISOKO le 18 octobre 2025

Par respect de la vie privée, ne sont mentionnés ici que les naissances dans les familles et les mariages des personnes ayant donné leur autorisation à la mairie.

Départ à la retraite de **Nina Cheminal**

Arrivée en 2013 à la mairie de Collonges-sous-Salève, Nina Cheminal prendra une retraite bien méritée début 2026. Visage bien connu de l'accueil de notre commune, elle a accompagné au quotidien les habitants avec sa gentillesse, son professionnalisme et sa disponibilité. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement en tant que responsable du Centre communal d'actions sociales (CCAS) et lui adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle étape.



▲ Nina Cheminal (à gauche) avec Mme le Maire



▲ Les agents de la commune et Mme le Maire lors de l'événement Octobre Rose 2025, ici dans la Trouble

S'informer

Georges Etallaz, un maire bâtisseur profondément attaché à Collonges

Maire de Collonges-sous-Salève de 1986 à 2008 puis de 2014 à 2020, Georges Etallaz s'est éteint le 30 juillet 2025 à l'âge de 76 ans.

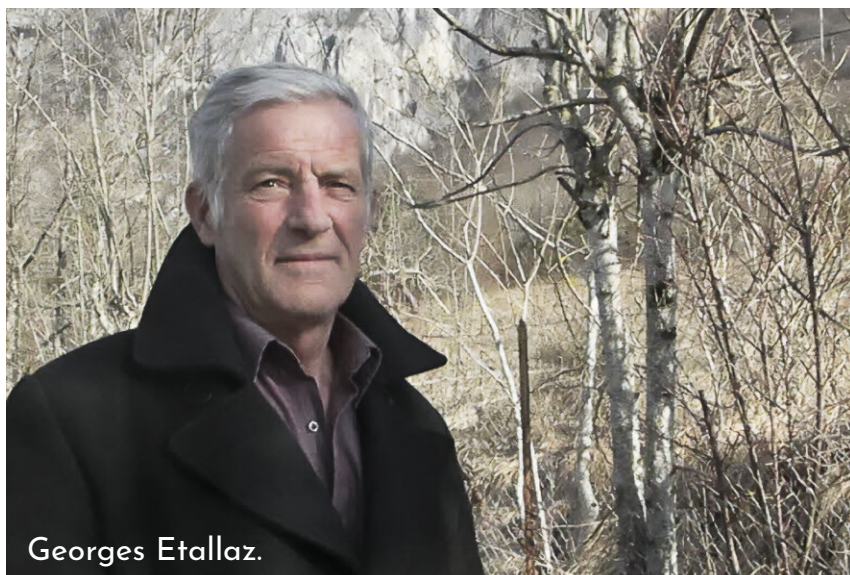


Figure marquante de la vie locale, Georges Etallaz a profondément façonné le visage de la commune et marqué plusieurs générations d'habitants. Engagé et toujours attentif à l'esprit du village, il a porté nombre de projets structurants, du contournement du chef-lieu à la Place de Savoie, en passant par la création du syndicat mixte du Salève. Dans cet entretien, Georges Socquet, ancien adjoint aux finances et témoin privilégié de ces années de transformation, revient sur le parcours de celui avec qui il a partagé de longues années d'amitié et de travail.

Entrée en politique municipale

Comment débute l'engagement politique de Georges Etallaz

J'ai fait la connaissance de Georges Etallaz en 1973 par ma femme, qui connaissait déjà bien sa famille. Nous partageons rapidement des activités sportives. Il montait très souvent le Salève par le sentier d'Orjobet avant de commencer sa journée de travail. À Collonges, la vie locale est prenante et, très vite, on a envie de participer, nous sommes élus tous deux au conseil municipal en 1983 sur la liste de Lucien Vindret. Dès les 1^{ères} années du mandat des désaccords forts apparaissent sur la conduite des affaires. En

1986, nous ne votons pas le budget, ce qui a pour conséquence la dissolution du conseil. Des élections suivent et Georges s'impose comme leader naturel. Son charisme, son sérieux dans la préparation des dossiers et sa capacité à fédérer font la différence. Il est élu maire en 1986 et le restera sans discontinuer jusqu'en 2008. En 1997, il devient aussi conseiller général (il effectuera deux mandats, jusqu'en 2009). Durant tous ses mandats de maire il a été aussi vice-président à la Communauté de Communes du Genevois. Pendant un temps, il cumule ces responsabilités, puis il choisit d'arrêter la mairie en 2008 pour alléger la charge. En 2014, une partie de l'équipe historique revient le convaincre de se représenter : il accepte et effectue un dernier mandat de 2014 à 2020. Ensuite, il se retire définitivement de la vie municipale.

Quel était le métier de Georges Etallaz ?

Maître d'œuvre/architecte. Par sa formation et sa pratique, il connaissait très bien l'urbanisme et la construction : plans, bâtiments, lecture des règlements, etc. Cela a compté dans

sa manière de penser l'aménagement communal. Notamment lors de l'élaboration et les révisions nécessaires du Plan d'Occupation des sols puis du Plan Local d'Urbanisme.

Les grandes réalisations municipales

Si vous deviez citer les principaux chantiers portés durant les mandats de Georges Etallaz, quels seraient-ils ?

Le plus structurant, c'est le contournement du chef-lieu et l'aménagement de la Place de Savoie avec la « traboule » et les bâtiments attenants. Cela a profondément transformé la circulation et redonné un cœur plus apaisé au village. Nous avons aussi porté la construction d'une école maternelle, la création de la zone artisanale de la Drize avec le bâtiment des services techniques, la création puis l'évolution du cabinet médical communal, l'étude et l'acquisition des terrains pour la construction de l'espace omnisport en collaboration avec la CCG, l'agrandissement et l'aménagement de la mairie, le rond-point du bas Collonges ainsi que la réfection de nombreuses voiries, la rénovation de la place du marché avec davantage de places de stationnements et un garage à vélos, la réfection des vestiaires du stade Paul-Taponnier.



Georges Socquet & Roland Vicat, tous deux anciens adjoints de Georges Etallaz. Novembre 2025

Le syndicat mixte du Salève et la protection du massif
Quel a été le rôle de Georges Etallaz dans la protection du Salève ?

Au milieu des années 1990, avec les maires des communes du massif (La Muraz, Archamps et Collonges-sous-Salève), Georges contribue à la création du syndicat mixte du Salève. L'idée est double : protéger et aménager avec parcimonie. Des projets très lourds, un golf, par exemple, ont été écartés. En revanche, on a apporté l'eau, sécurisé les usages (foyer de ski de fond à la Croisette, restauration), tout en limitant l'urbanisation. Par la suite, le classement Natura 2000 a renforcé la protection du massif. Nous avons travaillé sur des poches de stationnement bien placées et réfléchissions à d'autres aménagements à la Croisette pour canaliser les pics d'affluence, en particulier l'hiver. Avec la raréfaction de l'enneigement, ces problématiques ont évolué, mais elles restent structurelles : mobilité, sécurité, qualité paysagère.

Héritage et mémoire

Comment décririez-vous sa manière de conduire une équipe municipale ?

Pas directive. Georges amenait beaucoup d'idées, mais il écoutait, faisait travailler, cherchait le consensus. Il préparait ses dossiers, s'entourait de conseils et avançait avec méthode. On n'était pas toujours d'accord, cela arrive dans toute équipe, mais la discussion était réelle. Je suis resté à ses côtés plusieurs mandats précisément parce que cette manière de faire tenait compte des autres.

Quelle image les habitants garderont-ils de Georges Etallaz ?

Celle d'un bâtisseur qui a cherché à concilier contraintes et qualité de vie. Il avait une vision pour Collonges et savait s'entourer pour la mettre en œuvre. Il a profondément transformé le chef-lieu tout en préservant un esprit village là où c'était possible, et en dotant la commune d'équipements utiles. Il était aussi très attaché au Salève, à son patrimoine naturel et à l'idée d'un aménagement raisonnable.

Propos recueillis par P-O Jay

Le service de restauration scolaire, un temps convivial au cœur de la vie de l'école

La restauration scolaire de l'école publique Charles-Perrault connaît un nouveau souffle cette année. Accueillis dans la salle des fêtes de Collonges-sous-Salève, les enfants bénéficient désormais d'une équipe renforcée et réorganisée, conduite par sa nouvelle responsable Zahra. Bien que la restauration scolaire ne soit pas un service obligatoire pour les communes, Collonges-sous-Salève fait le choix d'offrir un accueil de qualité aux enfants et aux familles, dans un cadre sécurisé et serein.

Au sein de l'École publique Charles-Perrault, les missions sont réparties entre plusieurs acteurs : l'Éducation nationale assure l'enseignement, la Mairie prend en charge les ATSEM et la restauration sco-

laire, tandis que l'accueil périscolaire est assuré par la Fédération des Œuvres Laïques (FOL 74).

La restauration scolaire joue ainsi un rôle essentiel en servant près de 250 repas par jour aux enfants de la maternelle au

CM2, c'est un moment de pause, de convivialité et de bien-être. Accessible du lundi au vendredi durant la période scolaire et les vacances, ce service est pensé pour allier gourmandise, équilibre et sécurité.

▼ Les enfants de maternelle se restaurent lors du premier service à la salle des fêtes





▲ L'équipe de la restauration scolaire, de gauche à droite : Myriam, Michaël, Zahra, Sandy, Françoise, Sylvie et Marcela

Une organisation bien pensée

Les repas sont servis dans la salle des fêtes de Colonges-sous-Salève. Cet espace vaste, lumineux et moderne offre aux enfants un cadre agréable et adapté pour partager leur repas.

Les enfants bénéficient d'un accueil assuré par des animateurs et ATSEM de 11h45 à 13h30. Ce temps est structuré pour que les élèves puissent prendre leur repas dans de bonnes conditions, en toute sérénité.

Deux types de menus sont proposés : un menu classique et un menu végétarien. Les plats sont livrés par une société spé-

cialisée. Chaque semaine, les menus ainsi que la liste des allergènes (les 14 grands allergènes définis par la réglementation européenne) sont affichés à proximité de l'école pour consultation par les familles. Si un enfant présente des allergies médicalement avérées, un protocole d'accueil individualisé (PAI) peut être mis en place au moment de l'inscription en accord avec l'école, le SEJA, les médecins et la mairie. Dans ce cas, la famille peut proposer un repas adapté.

Le service de restauration scolaire est bien plus qu'un simple lieu de repas : les agents pré-

sents chaque jour auprès des enfants veillent à leur sécurité alimentaire, gèrent les allergies et appliquent des règles d'hygiène strictes. L'équipe contribue pleinement à la socialisation des élèves, avec bienveillance, et les accompagne dans un moment clé de leur journée, où nutrition et échanges se conjuguent.

Début novembre, une brève exposition pédagogique sur le recyclage proposée par SIVALOR, dans le cadre de la Semaine du zéro déchet organisée par l'APEC, a également été installée dans l'espace cantine afin de sensibiliser les enfants au tri et au recyclage.

Accompagner les enfants et les jeunes tout au long de l'année

Le SEJA (Service Enfance-Jeunesse-Animation) de la commune de Collonges-sous-Salève offre aux enfants et adolescents un cadre sécurisant, éducatif et ludique. En partenariat avec la Fédération des Œuvres Laiques (F.O.L.), ce service s'adresse dès l'âge de 3 ans aux collongeois, mais accueille aussi des jeunes de communes voisines selon les places disponibles

Une équipe et une gouvernance à l'écoute

Le SEJA est dirigé par Marion Vuarchex, entourée d'une équipe d'animateurs diplômés. Le service fonctionne selon un projet éducatif clair, qui place la participation des enfants, la co-éducation et le respect des rythmes de chacun au cœur des actions proposées. Les locaux mis à disposition par la commune accueillent les activités, et les horaires de permanence (téléphonique ou sur rendez-vous) permettent aux familles de contacter l'équipe en semaine.

Périscolaire : soutien et accueil avant/après les cours

Au sein de l'École Charles Perrault, le SEJA assure les accueils du matin (7h30 – 8h30) et du soir (16h30 – 18h30) les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le fonctionnement respecte un cadre strict : les parents accompagnent les enfants le matin, et seuls les responsables désignés dans le dossier unique peuvent les récupérer le soir (modifications à effectuer via le portail famille).



▲L'équipe SEJA pour la section enfance pour Halloween 2025 : Laura G, Estella, Michael, Mayoufa, Florian, Laura B, Yamina et Coralie.

Extrascolaire : loisirs, camps, animations

Le cœur du SEJA, c'est l'animation extrascolaire, destinée aux enfants de 3 à 11 ans (centre de loisirs) et aux jeunes de 11 à 17 ans (secteur jeunes).

🔧 Centre de loisirs (3-11 ans) :

ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

🔧 Secteur jeunes (11-17 ans) :

animations en demi-journées, camps, week-ends, soirées et mini-programmes, avec une participation active des jeunes à la construction des projets.

Chaque été, le SEJA propose un programme thématique riche : ateliers manuels, sport, sorties, grands jeux, interventions extérieures, et moments conviviaux comme les goûters partagés. En 2025, le thème « Le SEJA fait son cinéma » a inspiré de nombreuses animations. Les inscriptions se font via le portail famille, selon les délais imposés, avec des tarifs modulés selon le quotient familial pour assurer l'accès au plus grand nombre.



À travers le SEJA, la commune affirme son engagement envers l'enfance et la jeunesse, en pro-

posant un continuum éducatif au delà de l'encadrement scolaire. Entre animations et camps thématiques, le service accompagne les enfants vers une découverte active, sociale et créative de leur environnement. Avec l'augmentation du nombre d'enfants de maternelle, il est nécessaire de repenser l'organisation afin de leur offrir des espaces adaptés. La commune étudie des aménagements pour répondre à ces effectifs grandissants. Durant cette période, l'accueil sera assuré dans les locaux de l'école maternelle, plus spacieux et conformes pour les tout-petits.



▲ L'équipe SEJA pour la section jeune à la Toussaint : Bruno et Ronin

Les praticiens de la Maison de santé du Salève

La Maison de santé du Salève réunit une équipe pluridisciplinaire de professionnels engagés au service des habitants.

Cette présentation vous permet de mieux connaître chaque praticien, leurs domaines de compétence et les modalités de prise de rendez-vous. Conscient

de la désertification du secteur médical, les thérapeutes, la commune et la CCG se mobilisent pour recruter de nouveaux médecins généralistes.



Anne-Laure MORDAL – Psychologue (adolescents et adultes)

Psychologue diplômée d'État, je reçois les adultes et les adolescents dans un cadre chaleureux, bienveillant et confidentiel. Je vous accompagne pour dépasser un moment difficile de votre vie, vous libérer de ce qui vous empêche d'avancer, améliorer vos relations, gérer vos émotions, développer la confiance en soi, définir le futur que vous souhaitez et trouver les ressources pour y parvenir.

Consultations : du lundi au vendredi

RDV : Doctolib ou 06 95 43 80 31



Eugénie VIERIN – Psychomotricienne

Psychomotricienne diplômée d'État, j'interviens auprès des enfants, adolescents, adultes et seniors pour soutenir le développement psychomoteur ou accompagner une rééducation. À travers des médiations corporelles, de la relaxation, des jeux ou de l'expression créative, la psychomotricité aide à mieux se connaître, à apaiser les tensions et à retrouver confiance dans ses capacités motrices et émotionnelles.

RDV : 06 24 99 05 80 – vierineugenie@gmail.com - Docorga

Consultations : sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Pas les mercredis.



Dr Alix FAUCHERRE BERGÉ – Médecin généraliste

Médecin généraliste formée en pédiatrie, gynécologie médicale (pose/ablation de stérilets et d'implants contraceptifs) et dépistage dermatologique, je réalise également des polygraphies ventilatoires pour le diagnostic de l'apnée du sommeil. Les consultations de médecine générale sont accessibles un mois à l'avance, avec des créneaux de semi-urgence disponibles 48 h avant sur Doctolib.

RDV : Doctolib ou télésecrétariat 04 50 43 67 13

Important : je ne prends plus de nouveaux patients en tant que médecin traitant.

**Dr Gabrielle FRANZONI – Médecin généraliste & Acupuncture**

Médecin généraliste, j'assure des consultations de pédiatrie et de gynécologie médicale. Titulaire d'un DIU d'acupuncture et formée à la méthode d'équilibre SI YUAN, je propose le lundi et le vendredi des séances d'acupuncture pour accompagner douleurs, troubles fonctionnels ou problématiques chroniques. Mon agenda est ouvert trois mois à l'avance, avec chaque jour des créneaux d'urgence disponibles uniquement par téléphone.

RDV : Doctolib ou télésecrétariat 04 50 43 67 13

Important : je ne prends pas de nouveaux patients en médecine générale.

**Dr Gabriela IMHOOS – Médecin généraliste**

Médecin généraliste diplômée en 2017 et installée à la Maison de santé depuis novembre 2024, je propose des consultations de médecine générale, de pédiatrie et de gynécologie médicale. Je consulte les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avec un agenda ouvert un mois glissant afin de limiter les délais. Les prises de rendez-vous s'effectuent en ligne ou via le télésecrétariat.

RDV : Doctolib ou 04 50 43 67 13

Important : en raison des contraintes médicales actuelles, je ne peux plus accepter de nouveaux patients.

**Sarah RICHARD – Sage-femme**

Sage-femme diplômée d'État, je propose des suivis gynécologiques de prévention, des suivis de grossesse, des séances de préparation à la naissance et à la parentalité, ainsi que des monitorings prénataux. Le cabinet est ouvert en moyenne quatre jours par semaine. Toutes les informations pratiques et les consignes spécifiques sont indiquées lors de la prise de rendez-vous.

RDV : Doctolib



Birane BA – Pédicure-Podologue

Pédicure-podologue spécialisé dans le diagnostic et le soin des affections du pied (peau, ongles), ainsi que dans la prise en charge des troubles statiques et dynamiques du pied. Je confectionne des orthèses plantaires et prescris des semelles, des orthoplasties, et des soins adaptés (orthonyxie, bilans podologiques...). Je joue aussi un rôle de conseil pour le chaussage et la prévention.

Téléphone : 04 50 39 70 28

RDV : via Doctolib

Spécialités / actes : bilan podologique, pédicurie, orthèses plantaires, orthonyxie, semelles orthopédiques

Formation : Bachelor en podologie-podothérapie (HELB-ILYA, Belgique, 2009)

Christophe BOUCHER SCHNEIDER – Psychothérapeute

Psychothérapeute depuis 2004 et titulaire d'une formation universitaire en psychologie clinique et psychopathologie, j'accompagne les personnes dans un cadre d'écoute, de confiance et de respect. Mon approche vise à éclairer le cheminement personnel, à mettre en sens le vécu et à favoriser une meilleure cohérence intérieure. Également sophrologue, j'utilise la sophrologie comme outil de relaxation, d'harmonisation et de recentrage sur le présent. Chaque séance est pensée comme un espace sécurisé et bienveillant, propice à un travail en profondeur. Autorisation ARS – RPPS : 10010258001



Cabinet Santé Service C2S – Infirmières

Le cabinet C2S réunit trois praticiennes complémentaires :

- Francesca, issue des sciences humaines, offre une approche globale et attentive ;
 - Anaïs, puéricultrice, accompagne les plus jeunes avec douceur et expertise ;
 - Maïté, responsable de la coordination, veille au bon déroulement des soins et à la qualité de l'accueil.
- Le cabinet assure des soins à domicile 7 jours sur 7 : pansements, perfusions, suivi de maladies chroniques, soins pédiatriques et autres accompagnements personnalisés. Une permanence sur rendez-vous est également assurée au sein de la Maison de santé pour plus de proximité.



Le Bail Réel Solidaire, rendre la propriété accessible à tous

Le programme Horizon Salève ouvre la voie à une accession abordable grâce au BRS, avec une priorité réservée aux habitants de Collonges.

Dénommé HORIZON SALEVE en hommage à la montagne emblématique et repère naturel du territoire, ce programme proposera 18 villas mitoyennes T4 d'une surface de 83 m² au cœur d'un cadre privilégié. Chaque maison bénéficiera d'un jardin et d'un stationnement privatifs.

Une occasion unique d'accéder à la propriété dans un environnement alliant sérénité, confort et modernité.

Situé chemin des Cortets, les 18 pavillons seront commercialisés par SA MONT-BLANC selon le dispositif du Bail Réel Solidaire (BRS). Ce mécanisme innovant permet de devenir propriétaire à un prix abordable grâce à la dissociation du bâti et du foncier : les acquéreurs achètent les « murs », tandis que le terrain reste la propriété d'un Organisme Foncier Solidaire (OFS), moyennant le paiement d'un loyer modeste.

Pour cela, vous devrez occuper le logement à titre de résidence principale et respecter les plafonds de ressources BRS. (A titre indicatif, 90 078 € (RFR N-2) pour un couple avec deux enfants à charge.)

Cette opportunité s'adresse tout particulièrement aux collongeois. En effet, sous réserve de respecter les conditions réglementaires, les habitants de la Commune seront privilégiés pendant deux mois à compter du lancement de la commercialisation.

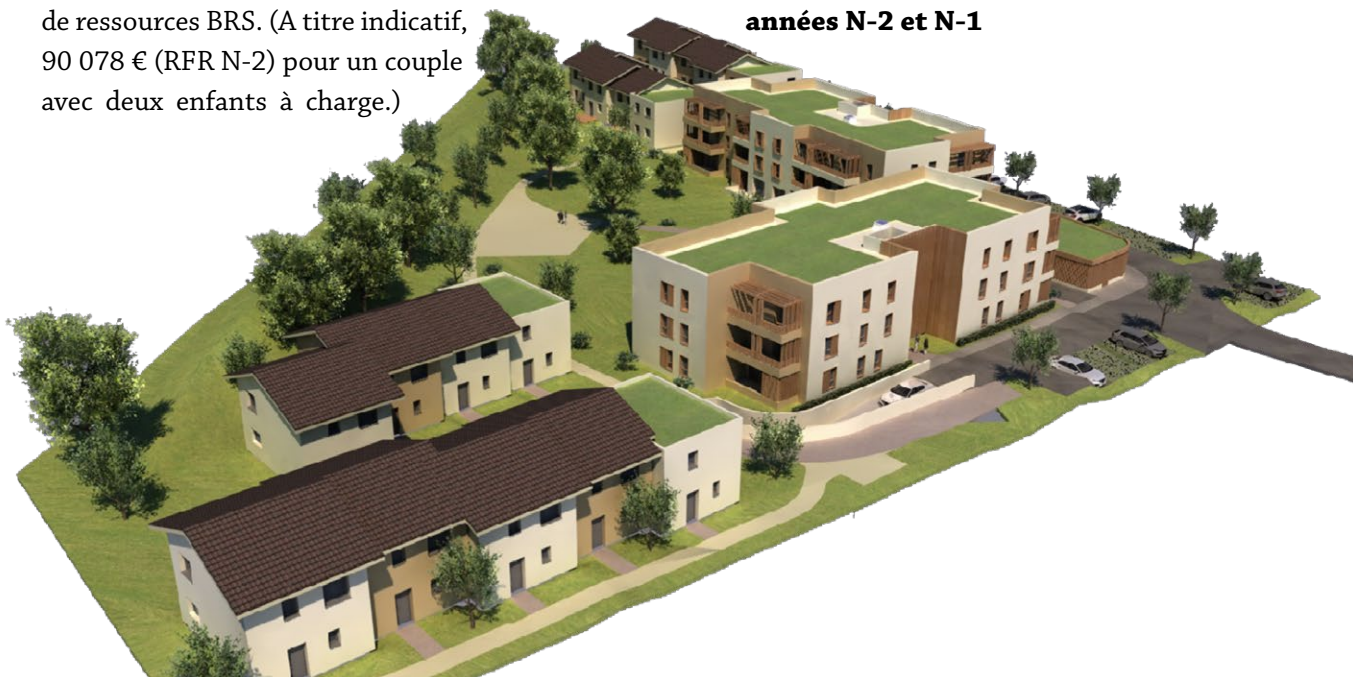
Alors n'attendez plus pour vous inscrire en avant-première.

Renseignements et inscriptions :

SA MONT-BLANC au 04 50 88 54 02 ou contact-accession@samontblanc.com

Pour rappel, les critères de priorisation envisagés pour le lancement de la commercialisation (sur une période de deux mois), outre les conditions réglementaires de résidence principale et de respect des plafonds de ressources en N-2 sont les suivants :

- ➡ **Être primo-accédant**
- ➡ **Travailler ou résider sur la commune**
- ➡ **Travailler en France**
- ➡ **Être éligible aux plafonds BRS sur les années N-2 et N-1**



Entre mémoire et modernisation, le cimetière se transforme



▲ A gauche avant et à droite après l'ajout de nouveaux espaces au columbarium.

Travaux, mémoire et mise à jour des concessions

Le service funéraire de la commune poursuit son travail d'entretien et de modernisation du cimetière de Collonges-sous-Salève. Plusieurs actions importantes ont pu être menées ces derniers mois, dans un souci constant de respect, de mémoire et de dignité envers nos défunts.

Modernisation et aménagements

Parmi les réalisations récentes figurent la mise à jour du règlement du cimetière ainsi que l'ajout de nouvelles cases au columbarium, permettant d'améliorer l'accueil des familles et de

répondre à la demande croissante en matière de crémation. Ces aménagements participent à rendre le site plus harmonieux, plus fonctionnel et plus conforme aux besoins actuels des habitants.

La rénovation de la stèle des frères Ernest et Eugène Kessler, morts pour la France

La commune a également entrepris la restauration de la stèle des frères Ernest et Eugène Kessler, soldats collongeois morts pour la France durant la Première Guerre mondiale. En partenariat avec le Souvenir Français, la municipalité a souhaité redonner à ce monument toute sa dignité, en hommage à ces deux jeunes hommes tombés au front.

Leur père, Sébastien Kessler, était entrepreneur menuisier à Collonges-sous-Salève et s'est marié à Augustine Balleydier à Genève le 6 octobre 1867. De leur union sont nés quatre enfants :

- François Jean, né le 10 décembre 1878 à Genève, marié à Angeline Tavernier ;

- **Ernest**, né le 4 août 1882, marié à Jeanne Élisabeth Mainfroy le 13 décembre 1913 à Paris ;

- **Anselme**, né le 3 juin 1888 à Collonges-sous-Salève ;

- Maria-Antoinette, née le 23 avril 1889 à Collonges-sous-Salève.

Ernest, le cadet, sergent au 6^e régiment d'infanterie coloniale, fut blessé le 25 septembre 1915 lors des combats de Champagne,

dans la Marne. Porté disparu ce même jour, il laissait derrière lui Jeanne, son épouse depuis seulement deux ans.

Anselme, le 3^e fils, 1^{er} canonnier au 83^e régiment d'artillerie lourde, trouva la mort pour la France le 8 octobre 1918, à 10 h 30 du matin, à Le Tronquoy.

Quant à leur sœur Maria-Antoinette, unique fille de la famille, elle décéda prématurément à l'âge de 18 ans, le 20 décembre 1906.

Aujourd'hui, la restauration de leur stèle permet de raviver le souvenir de cette famille collongeoise durement marquée par la guerre et le deuil.

Si vous possédez une photographie d'Ernest ou d'Eugène Kessler, la commune serait heureuse de la recevoir afin de compléter la restauration du monument et de rendre un hommage encore plus vivant à leur mémoire.

Relève des concessions sans concessionnaires ou non renouvelées

Parallèlement, le service funéraire de la mairie procède actuellement à la mise à jour des concessions non réglementaires, dans le but d'assurer une meilleure organisation et de préparer le réaménagement du cimetière. Ce travail concerne notamment les terrains communs, emplacements accordés gratuitement aux personnes dépourvues de ressources, pour une durée de cinq ans, sans monument autorisé, et un défunt par emplacement.

Environ 150 tombes sont aujourd'hui concernées. Afin d'éviter leur relevé dès l'année prochaine, une affiche a été apposée sur les monuments identifiés. Les familles disposent de la possibilité de régulariser leur situation pour une durée de 15 ou 30 ans, avec possibilité de renouvellement à l'échéance.

Le service funéraire reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 04 50 43 60 75.

▼ La stèle rénovée des frères Ernest et Eugène KESSLER



Collonges dévoile son patrimoine avec les médailles connectées

Un dispositif unique mêlant Histoire, culture et innovation permet désormais de découvrir la commune autrement, grâce à une série de médailles Genius Loci réparties dans la commune.

Collonges-sous-Salève franchit une nouvelle étape dans la mise en valeur de son histoire et de ses richesses naturelles avec l'installation d'un ensemble de douze médailles Genius Loci réparties sur des lieux emblématiques du village. Un dispositif innovant, déjà largement implanté dans les communes françaises et suisses de la région genevoise, qui invite habitants et visiteurs à (re) découvrir le territoire à travers un parcours immersif, ludique et interactif

Ces médailles, chacune dotée d'un QR code, sont autant de portes ouvertes sur la mémoire du village, ses paysages, ses personnalités et ses anecdotes surprenantes. En les scannant, le public accède à un univers composé d'énigmes, de textes, de photos, mais aussi de vidéos, dont plusieurs entretiens filmés accessibles également sur la chaîne YouTube de la commune. Au fil des étapes, c'est tout un pan de l'identité collongeoise qui se dévoile, avec humour, sensibilité ou émotion.

Un concept qui donne vie aux lieux

Le principe des médailles Genius Loci, littéralement « l'esprit du lieu », est simple : associer à un site remarquable un contenu narratif qui en révèle la richesse, parfois visible, parfois insoupçonnée. Ce dispositif offre une nouvelle manière d'explorer la commune : en autonomie, à tout moment



de l'année, seul, en famille ou avec des amis.

Douze lieux, douze histoires à découvrir

Le parcours collongeois s'articule autour

▲ La médaille des anciens moulins.

▼ La médaille de la maison Perriard et ses sculptures métalliques



de douze étapes. Certaines sont déjà bien connues du public ; d'autres méritent d'être redécouvertes. Toutes sont révélées sous un jour nouveau grâce à la richesse des récits qui les accompagnent.

À commencer par **la salle du Fer à Cheval**, dont l'histoire étonnante plonge dans les préoccupations sociales du début du XX^e siècle, lorsque la lutte contre l'alcoolisme était une véritable cause de santé publique. On y découvre, par exemple, l'origine improbable du nom de la salle, née d'un geste banal devenu source d'inspiration.

Tout aussi emblématique, la médaille installée au **Grand Collonges** située chemin de Chênes permet d'entrevoir plusieurs siècles d'histoire familiale, agricole et architecturale. À travers les silhouettes des chênes centenaires et les traces de la vie paysanne, c'est une saga collongeoise qui se laisse deviner, entre noblesse, huguenots réfugiés et vaste domaine viticole bouleversé par le phylloxéra.

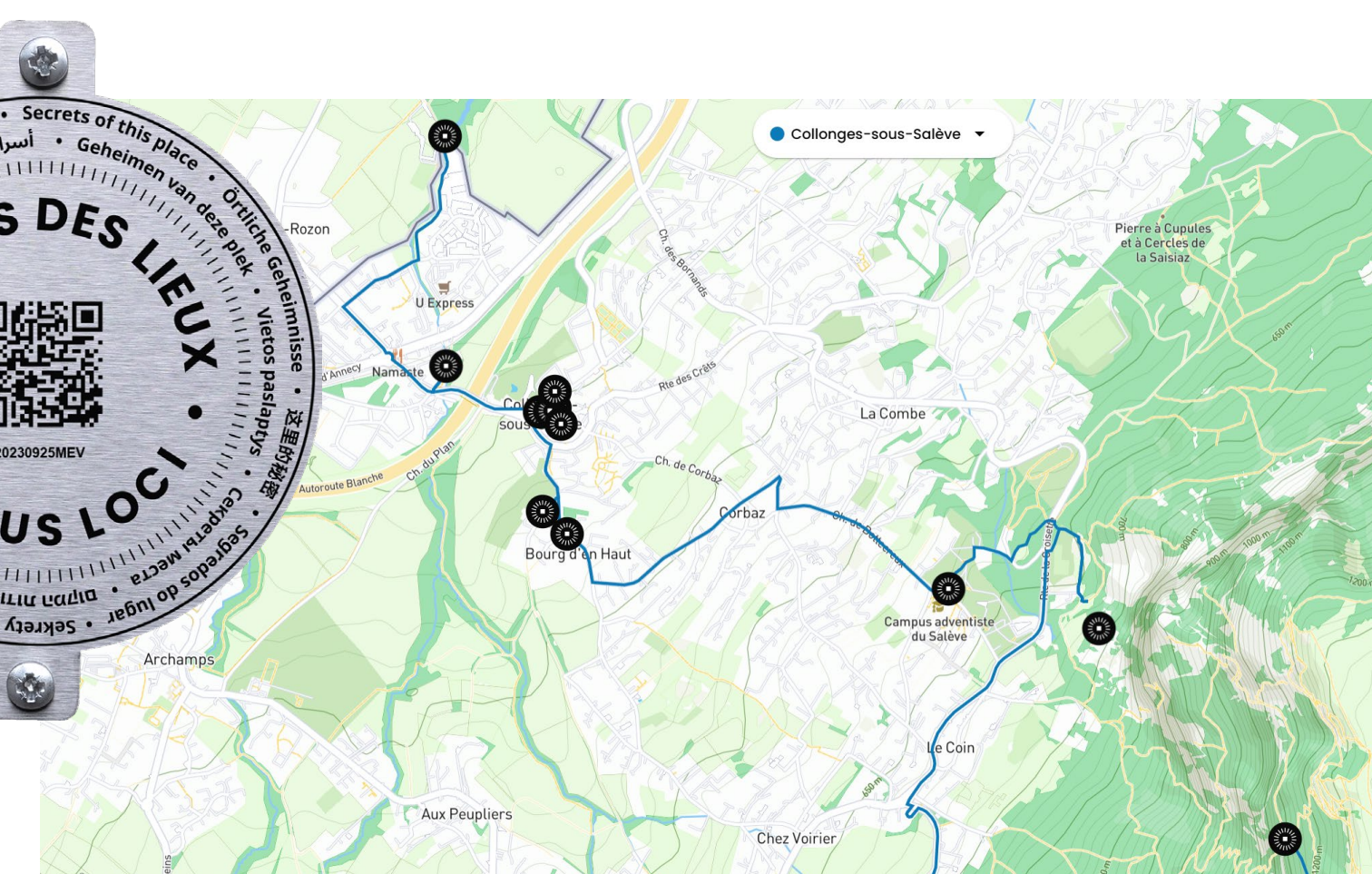
L'étape consacrée à l'**église** offre deux récits particulièrement surprenants : celui de la construction de l'édifice sous le règne de Charles-Albert, mais aussi celui, moins documenté et pourtant

authentique, du mariage secret de Giuseppe Verdi célébré à Collonges en 1859. Un épisode où se mêlent discrétion, célébrité et histoire politique italienne.

Sur **la place de Savoie**, c'est un autre personnage de stature internationale qui apparaît : Manuel Azaña, dernier président de la République espagnole, accueilli à Collonges en exil en 1939. La médaille raconte son séjour, les raisons de sa présence dans notre village et le rôle inattendu joué par certains habitants.

Le **campus adventiste**, quant à lui, fait découvrir la transformation remarquable d'un ancien hôtel en un centre d'enseignement international. De sa fondation au début du XX^e siècle à son rayonnement actuel, l'histoire de ce lieu montre comment Collonges est devenue un carrefour éducatif d'envergure.

Autre site majeur : **la grotte d'Orjobet**. Ici, ce n'est pas seulement le cadre naturel spectaculaire qui fascine, mais aussi la figure de l'explorateur Horace-Bénédict de Saussure, pionnier de l'alpinisme scientifique. Les contenus évoquent ses recherches, son ascension du Mont-Blanc, avant de rappeler les aménagements du Club Alpin Suisse et l'histoire



▲ Un simple scan de ce QR code vous donnera accès à toutes les médailles ainsi qu'au parcours à suivre dans la commune.

mouvmentée du sentier.

La Drize, rivière frontalière et témoin d'un passé géologique très ancien, fait l'objet d'une médaille qui raconte son parcours, ses transformations et les projets de revitalisation menés depuis plusieurs décennies. Là encore, le patrimoine naturel prend une dimension historique inattendue.

La maison Perriard rend hommage à un artiste collongeois discret mais bien connu des passants. À travers cette médaille, on découvre l'histoire et l'univers de ce créateur autodidacte, dont les sculptures métalliques ornent encore la façade de sa maison. Enfin, d'autres lieux incontournables du quotidien, **les Varappes, la salle Marius Jolivet, les anciens moulins, la mairie**, complètent ce parcours. Ils font eux aussi l'objet de contenus qui évoquent leur histoire, leurs usages ou leurs particularités.

Un parcours pour tous, à vivre au rythme de chacun

Ce circuit Genius Loci a été imaginé pour être parcouru librement, à son rythme. On peut choisir de suivre l'ordre des douze médailles ou de les découvrir une par une, au gré de ses promenades. Le dispositif, accessible en permanence, ne nécessite qu'un smartphone : quelques secondes suffisent pour ouvrir les contenus.

L'installation par le service technique de la commune de ces médailles marque une nouvelle étape dans la valorisation du patrimoine communal. Un parcours qui promet bien des découvertes, et qui, nul doute, donnera envie aux visiteurs comme aux Collongeois de regarder leur village avec un œil neuf.

Expression de la minorité



Chères Collongeoises, chers Collongeois, 2025 s'achève. Et si le mot *bilan* est sur toutes les lèvres, encore faudrait-il qu'il y ait quelque chose à mettre dans les colonnes... Ne vous y trompez pas : depuis 9 mois, le quotidien des Collongeois ne s'est jamais autant dégradé : **projet d'école arrêté**, routes qui se délabrent, impôts qui vont être augmentés, services publics fermés, associations abandonnées, agents découragés, et une mairie devenue experte en immobilisme !

L'école C. Perrault : le projet enterré, les flaques restent !

Tout était prêt pour démarrer les travaux à l'été 2025, mais Mme Gondouin et M. Chassot qui avaient promis de « poursuivre la restructuration de l'école » ont finalement stoppé net le projet. Résultat : quelques réparations de fortune telles des pansements sur une jambe de bois, des encadrants découragés et des enfants qui apprennent à manier la raclette des WC mieux que le stylo. Dans une des régions les plus riches de France, Archamps, Neydens, Bossey arrivent à construire des écoles et des infrastructures publiques. Pendant ce temps, **Collonges est au point mort.**

Des finances prétendument "au bord du gouffre"... qui affichent pourtant +2 600 000€ de bénéfice en 4 ans !

Depuis des mois, Mme Gondouin parle de « crise financière » **en nous servant un audit financier « à toutes les sauces »**. Mais **illégalement** elle refuse de le fournir à l'opposition. **Que peut-elle bien vouloir nous cacher ?**

Ses soutiens m'accusent d'avoir « vidé les caisses » ! Pourtant, les chiffres officiels disent tout l'inverse. C'est dire si parler de « caisses vides » relève de la mise en scène et de la

tromperie plus que de la comptabilité. Mais non, Mme Gondouin, contrairement à sa promesse « d'établir des budgets qui n'augmenteront pas vos impôts » acte le fait d'**augmenter les taxes**, en nous expliquant qu'elle « redresse la commune ». Un « redressement » qui fait donc surtout les poches des Collongeois.

Transparence à géométrie variable

Depuis mars, des dizaines de délibérations de Mme Gondouin sont **entre les mains des Juges du Tribunal de Grenoble.**

Pas de commissions municipales Urbanisme / Travaux / Finances. Pour empêcher la participation démocratique des élus d'opposition ? Du jamais vu ! Quand la transparence devient facultative, c'est rarement bon signe.

Et pendant ce temps, les Collongeois paient ! **Un DGS intérimaire 720€/jour, et des élus (maire et adjoints) qui auront empochés sur 1 an près de 100 000€ en indemnités pour n'avoir rien réalisé de ce qu'ils avaient promis.**

Management municipal : quand l'indignation d'hier devient la pratique honteuse d'aujourd'hui !

En janvier, Mme Gondouin, Mme Thévenoz-Bérout et M. Baron dénonçaient avec beaucoup de théâtralité et de méconnaissance, des « dysfonctionnements » et un « management catastrophique ».

9 mois plus tard : 9 départs, 2 arrêts longue durée, soit + d'1/4 de l'effectif total. Une situation manifestement bien pire que celle qu'ils dénonçaient outrageusement il y a peu.

Les entreprises « d'hier » redevenues fréquentables

Souvenez-vous : l'an dernier, M. Baron fustigeait le recours à des « sociétés du Grand-Est », dénonçant une « erreur politique ». Aujourd'hui, ce sont les mêmes entreprises à qui Mme Gondouin souhaite confier des missions supplémentaires ! Hier « désinvolture

», aujourd'hui « partenariat long terme » ? Singulière manière de gouverner de Mme Gondouin et M. Baron, mais qui permet de juger de la distance qui sépare les indignations d'hier des décisions d'aujourd'hui.

Associations, culture, événements : rideau !

Après avoir promis de « développer plus de manifestations », la nouvelle équipe a... **tout arrêté.** Plus aucun événement gratuit de qualité, plus d'été en fête, ni spectacles pour petits et grands, à part la très couteuse Sainte-Barbe. Des **subventions associatives coupées**, tel le foot (-33%) ou presque totalement privées de soutien comme **l'école de musique ABC (-88%).** Mmes Gondouin et Madala vous avaient promis de « soutenir les associations et leurs projets » ; on a découvert le silence et la banlieue dortoir.

Et maintenant ?

Nous ne cherchons ni polémique, ni revanche. Mais simplement rappeler que l'action publique exige de la constance, du bon sens et de l'intelligence. **Collonges mérite mieux que des fausses excuses, des promesses non tenues et des mensonges qui écœurent les électeurs ou les incitent à voter sur le « qu'en-dira-t-on » plutôt que sur un bilan et des actes.** Nous continuerons à informer, à proposer, et à défendre **l'intérêt collectif.** Pour faire cesser les postures électorales qui tentent d'effrayer. Pour que la mairie de Collonges ne soit plus, au détriment de tous, le théâtre des règlements de compte individuels d'un petit clan d'une autre époque qui veut absolument se maintenir au pouvoir pour continuer de préserver ses **intérêts personnels.**

Courage à toutes celles et ceux qui, dans nos écoles, nos associations, chez nos commerçants, continuent de faire vivre Collonges malgré tout.

**« Pour vous et avec vous »
Vincent Lecaque**

Ancien maire et l'équipe de :
poursuivre.ensemble74@gmail.com
Tél. : 06 33 04 68 35



Jumelage avec Mössingen

35 ans d'amitié franco-allemande

À l'occasion du 35^e anniversaire du jumelage entre la Communauté de Communes du Genevois (CCG) et la ville allemande de Mössingen, Christine Cacouault, Présidente du comité de jumelage, revient sur l'histoire, les actions et les perspectives de cette coopération. Voici une synthèse de cet entretien.



▲ Octobre 2025, accueil de la délégation de Mössingen à Saint-Julien-en-Genevois, ici devant la charte du jumelage.

« Il y a une quarantaine d'années, un professeur du lycée Quendstedt de Mössingen cherchait des collègues pour organiser un échange d'élèves : ceux qui étudiaient le français là-bas, l'allemand chez nous. C'est ainsi que se sont créés les échanges entre les élèves de 3^e de la cité scolaire Madame de Staël, de la Présentation de Marie, puis naturellement des collèges Rousseau et Rimbaud. Les élèves portaient une semaine à Mössingen, vivaient dans les familles, assistaient aux cours et visitaient la région, comme l'entreprise Daimler-Benz ou le château de Hohenzollern.

À la fin des années 1980, le président du SIVOM et un groupe motivé ont œuvré à la création d'une association permettant la promotion des idées de l'époque. En parfait accord avec les autorités de Mössingen, la volonté de développer un jumelage entre les 17 communes du canton a émergé. Le 13 janvier 1990, nous avons signé la Charte du Jumelage à Mössingen, puis célébré cet événement aux Burgondes. Ce n'est donc pas Saint-Julien seul qui est jumelé avec Mössingen, mais bien toutes les communes d'Archamps à Vulbens. Depuis sa création, le comité de jumelage a soutenu activement les échanges

scolaires, de nombreux projets sportifs comme le vélo, l'athlétisme, en apportant aux associations, un concours financier ou humain. Les comités français et allemand ont soutenu un groupe de jeunes des deux communautés, partis construire une bibliothèque en Afrique. Les échanges culturels sont également importants : concerts, déplacements réguliers de l'Harmonie de Saint-Julien ou du Symphonisches Blasorcher ou de l'Harmonika Club de Mössingen. Des échanges artisanaux et gourmands perdurent : la bière de Mössingen à la Sainte-Barbe, le fromage de notre région au marché de Noël de Mössingen.

Aujourd'hui, notre travail consiste surtout à renforcer les liens existants et à encourager de nouvelles collaborations. Nous échangeons régulièrement avec nos homologues allemands afin de programmer des visites, imaginer de nouveaux projets et maintenir une dynamique vivante.

Notre objectif est de continuer à créer des rencontres qui permettent aux habitants de nos territoires de mieux se connaître et de découvrir des réalités différentes. En octobre dernier, nous avons célébré le 35^e anniversaire du jumelage, profitant de la fête nationale allemande pour organiser des visites et des moments partagés : CERN, téléphérique du Salève, Carouge, randonnée dans le Vuache. À cette occasion, près de 150 invités allemands ont été accueillis chaleureusement au sein des familles du territoire. Les festivités ont également été rythmées par un concert réunissant les deux formations musicales, l'Harmonie et la SBO, ainsi que par la participation appréciée de l'Harmonika Club. Nous nous réjouissons aussi de pouvoir dire que nos efforts de ces dernières années ont été couronnés de succès. Si les échanges scolaires ont été interrompus depuis 2020, nous avons eu le plaisir d'apprendre que les jeunes de l'Harmonie et du SBO entretenaient des échanges, gardaient le contact avec les musiciens qui les avaient accueillis, tant à Mössingen que dans notre territoire. Je retiendrai volontiers le mot amitié pour qualifier ce jumelage. Au-delà des difficultés linguistiques, de réelles relations se sont forgées. Mon souhait est que les habitants aient envie de faire vivre ce jumelage, de trouver de nouvelles forces vives, des idées, des projets. »

L'hiver, un moment clé pour agir **contre le frelon asiatique**

L'arrivée de l'hiver ne signifie pas la fin de la vigilance face au frelon asiatique. Si les colonies disparaissent avec le froid, c'est à cette période que les fondatrices, les futures reines, cherchent un abri pour passer la mauvaise saison. En anticipant dès maintenant, chacun peut contribuer à limiter leur prolifération au printemps prochain.

Un cycle bien connu

À l'automne, les nids de frelons asiatiques se vident progressivement : les mâles et les ouvrières meurent, tandis que les jeunes reines fécondées se cachent dans des endroits abrités (tas de bois, cabanes, abris de jardin...). Elles y hivernent jusqu'au retour des beaux jours, avant de fonder de nouveaux nids. C'est donc pendant la période hivernale que la prévention est la plus efficace.

Les bons gestes à adopter

🔧 **Détruire les nids visibles après les premières gelées** : une fois inactifs, ils ne présentent plus de danger et leur destruction permet d'éviter la réutilisation des emplacements.
➤ **Surveiller les abris potentiels** : les reines recherchent des cachettes

sèches et calmes. Un rangement des abris de jardin ou du bois de chauffage réduit leurs refuges.
➤ **Installer des pièges sélectifs au printemps** : inutile en hiver, mais dès mars, le piégeage des fondatrices reste un geste utile s'il est fait de façon raisonnée, pour éviter de nuire à d'autres insectes.

La commune rappelle qu'en cas de découverte d'un nid actif, il ne faut jamais intervenir soi-même, mais contacter une entreprise spécialisée.
🔍 **Vous suspectez la présence de nids à Collonges-sous-Salève ?**
📷 **Prenez une ou plusieurs photos**
📢 **signalez sur la plateforme www.frelonsasiatiques.fr !**



Rats et taupes : ensemble, préservons la propreté pour éviter leur installation

Rats et taupes font naturellement partie de notre environnement, mais leur présence peut devenir plus importante lorsque des sources de nourriture sont facilement accessibles. Les Points d'Apports Volontaires (PAV) et les sites de compostage sont donc régulièrement surveillés par les services municipaux afin de prévenir toute installation durable de ces animaux. Lorsque ces nuisibles s'installent, ils peuvent provoquer plusieurs désagréments : dégradations des sols et des pelouses, nuisances dans les jardins, risques sanitaires liés aux rats, ou encore dégâts sur certaines plantations. Rien d'alarmant lorsque la vigilance collective est au rendez-vous, mais autant prévenir que guérir !

Heureusement, chacun contribue déjà, par de simples gestes, à limiter ces risques. Un conteneur bien refermé, des abords propres ou un compost correctement entretenu suffisent souvent à éviter que les rongeurs ne trouvent un intérêt durable dans nos quartiers.

La municipalité remercie l'ensemble des habitants pour leur attention et leur engagement. Grâce à cette coopération quotidienne, nous gardons notre commune propre, agréable et accueillante pour tous.



La crise scolytes sur épicéa en Haute-Savoie



Vous êtes propriétaire d'une parcelle boisée, d'une forêt... agissez face aux épicéas scolytés !

La crise sanitaire scolytes continue sa propagation et fragilise nos forêts d'épicéas. Ces insectes ravageurs détruisent rapidement les peuplements touchés, mettant en péril la santé des forêts environnantes et la valeur économique du bois.

Le département de la Haute-Savoie est classé en zone de lutte obligatoire par arrêté préfectoral du 17 avril 2025.

Propriétaires forestiers, inspectez régulièrement vos parcelles.

Si vous détectez une suspicion d'infection : chute d'aiguilles, rougissement du feuillage, dépôts de sciure fraîche au pied des arbres ;

faites appel à un conseiller forestier du centre national de la propriété forestière ou de la chambre d'agriculture

pour valider le diagnostic ; il vous apportera les éléments réglementaires et vous orientera pour prétendre aux aides ;

exploitez rapidement les épicéas infestés pour limiter la propagation.

Retrouvez plus de détails, les contacts et les dispositifs de soutien au renouvellement forestier sur le site internet des services de l'État en Haute-Savoie :

<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Votre-departement/Foret/Crise-scolytes-sur-epicea>

Des subventions du Département sont également mobilisables pour des travaux d'exploitation de bois-énergie et de reconstitution de parcelles :

<https://hautesavoie.fr/subvention/subvention-pour-le-developpement-de-la-filiere-foret-bois/>

Agir maintenant, c'est préserver l'avenir de nos forêts.

▲ *Dendroctonus micans*, appelé hylésine géant ou dendroctone de l'épicéa est un coléoptère ravageur qui s'enfonce dans l'écorce des épicéas et pond des œufs qui se développent en larves se nourrissant des tissus sous l'écorce. Photo wiki-commons.

Le retour mythique du col de la Croisette sur le Tour de France



Sur les pentes abruptes du Mont Salève, dominant le Genevois et le lac Léman, le col de la Croisette occupe une place à part dans l'histoire du Tour de France. Avec ses rampes courtes mais redoutables, il a marqué les coureurs à quatre reprises : 1973, 1974, 1981 et 1992. Quatre passages, quatre moments qui ont contribué à bâtir la réputation de ce véritable mur haut-savoyard.

1973 : une première entrée remarquée

Le Tour franchit la Croisette pour la première fois en 1973, lors d'une étape reliant Divonne-les-Bains à Gaillard. Cette ascension, encore méconnue du grand public, surprend par sa sévérité. C'est un terrain idéal pour les attaquants, et Luis Ocaña, alors en quête du Maillot Jaune, y joue un rôle important dans la construction de son avantage. Le Salève devient, dès cette première apparition, un juge de paix inattendu.

1974 : confirmation d'un col exigeant

L'année suivante, l'ascension est de nouveau inscrite au programme du Tour. Les organisateurs confirment ainsi l'intérêt sportif de la montée. En 1974, le Salève sert de tremplin aux favoris dans une étape où Eddy Merckx consolide sa domination. Les pentes irrégulières et les relances incessantes renforcent la réputation de la Croisette comme montée courte mais spectaculaire.

1981 : un prélude aux grands cols alpins

En 1981, le passage par le Salève intervient lors d'une grande étape alpine. Bien que le col ne

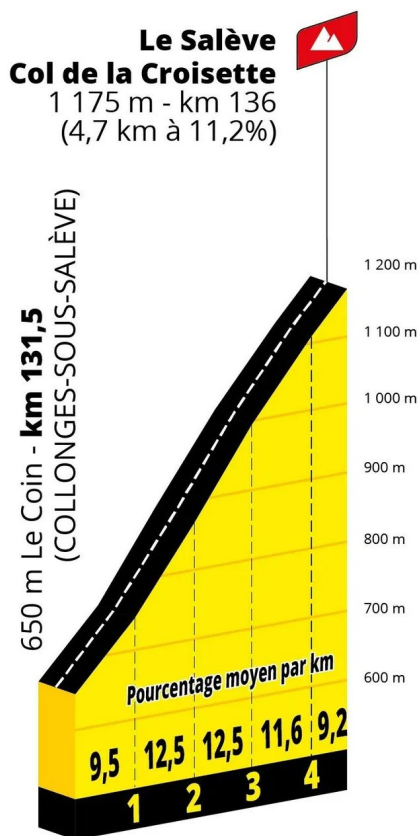
soit pas l'obstacle principal de la journée, il joue un rôle stratégique : il use les organismes avant les difficultés majeures qui suivent. Le peloton aborde la montée avec prudence, conscient que chaque effort comptera dans la bataille finale pour le classement général.

1992 : un adieu provisoire

Le dernier passage du Tour au col de la Croisette remonte à 1992. Dans une étape longue et accidentée, l'ascension du Salève sert une nouvelle fois de filtre parmi les prétendants. Miguel Indurain, solide Maillot Jaune, y maintient son contrôle sur la course. Après cette édition, le Salève s'efface pendant plus de trois décennies du tracé officiel.

2026 : le grand retour

Le dimanche 19 juillet 2026, le Tour fera son retour tant attendu sur le Salève, pour la 15^e étape. Les coureurs affronteront une version redoutable de la montée : 4,7 km à 11,2 %, sans répit, jusqu'aux 1 175 mètres du col. Trente-quatre ans après son dernier passage, la Croisette s'apprête à entrer de nouveau dans la légende, offrant au public une étape passionnante et une montée qui promet d'être décisive.





Anticiper



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-préfecture de
Saint-Julien-en-Genevois**

Saint Julien en Genevois, le 13 novembre 2025

La préfète de la Haute-Savoie

à

Mme le maire de Collonges-sous-Salève

Objet : Inscription réseau d'alerte 2025 de la commune de Collonges-sous-Salève.

Madame le maire,

Je vous informe de l'inscription en 2025 de la commune de Collonges-sous-Salève dans le réseau d'alerte 2025 .

Le réseau d'alerte est un outil de veille financière et d'appui renforcé des services déconcentrés de l'État aux exécutifs locaux co-animé par la Préfète de la Haute-Savoie et la Directrice Départementale des Finances Publiques.

Il a permis de déceler de façon préventive les difficultés financières de la commune de Collonges-Sous-Salève sur des méthodes de scoring établis sur des critères financiers et fiscaux.

Vous trouvez en pièce jointe les éléments évoqués lors de la réunion du 13 novembre 2025.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète
et par délégation la sous-préfète,

Isabelle ARRIGHI



Finances locales : le redressement après les errements du passé

Suite à l'audit présenté par la Mairie le 26 juin dernier, les services de la Préfecture ont également procédé à une analyse de la gestion de la collectivité entre 2020 et 2024. Suite aux errements du passé, l'analyse des services préfectoraux est implacable. Elle conduit aux mêmes conclusions que l'audit présenté par la Mairie.

Une gestion hasardeuse avant 2025

Les services préfectoraux ont pointé du doigt les causes de la dégradation des finances municipales qui sont désormais bien identifiées :

► Les charges de fonctionnement de la commune ont progressé de 52% sur la période de 2020 à 2024 pour atteindre 4 430 838 € en 2024.

- Les charges générales ont augmenté de 97% sur la période 2020-2024 passant de 845 022 € à 1 664 636 €. Elles s'élèvent à 200 € par habitant à Collonges contre 120 € par habitant au niveau départemental pour les communes de même taille.
- Les dépenses pour le personnel ont augmenté de 58% sur la période 2020-2024 passant de 1 171 056 € à 1 849 520 €.

► La progression plus importante des charges sur la période 2020-2024 (+52%) que la progression des produits (+16,6%) a impacté la capacité d'autofinancement brute de la commune qui a diminué de 73,7%.

► La capacité d'autofinancement nette qui

représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital est négative avec un montant de -14 565 € en 2024

► Les dettes financières d'un montant de 6'699'198 € sont importantes. 1 659 € par habitant de Collonges contre 1 096 € au niveau départemental.

► Les dépenses d'investissement ont fortement progressé de + 143,4% en 2024 par rapport à 2023, passant de 1 822 423 € à 4 436 513 €. Le ratio par habitant de 1 099 € est sans commune mesure avec les communes de strate identique au niveau départemental (605 € par habitant)

Les services de la préfecture concluent leur rapport d'analyse en en formulant les recommandations suivantes:

« En tout état de cause, il serait souhaitable d'effectuer une pause dans les nouveaux investissements et de différer ceux ne présentant pas un caractère obligatoire pour la sécurité des biens et des personnes, tant que la situation de la commune ne s'est pas améliorée ».

Tout ceci aurait pu être évité

Les décisions hasardeuses prises les années précédentes ont conduit les services préfectoraux à inscrire Collonges dans le réseau d'alerte des communes les plus mal gérées.

Il est inadmissible qu'aucun contrôle interne à la Mairie n'ait permis d'empêcher cette dérive qui aura des conséquences financières préjudiciables pour les collongeois. Pourtant un audit organisationnel interne réalisé par un organisme indépendant commandité en 2022 mettait déjà en évidence les lacunes de la gestion locale :

- ▷ Le rôle et la place des élus insuffisamment formés
- ▷ Les instances de pilotage et de contrôle inexistantes
- ▷ L'inadéquation entre les objectifs et les moyens
- ▷ Le besoin de formation important

Maintenant que les raisons de la dégradation financière sont connues de tous, il est grand temps de réagir !

La commune s'emploie donc à redresser la barre malgré le contexte budgétaire national.

Des résultats encourageants à poursuivre

Après le moratoire sur les projets en 2025, indispensable le temps de redresser la situation, c'est tout un plan d'action qui a été déployé pour dépenser intelligemment, faire la chasse aux gaspillages et aux privilèges, et faire preuve de rigueur et d'économie dans la gestion des deniers publics :

- ▷ **Paiement des loyers impayés à la Mairie** : alors que 40 000 € de loyers étaient impayés à la Mairie en 2025, une action a été entreprise conjointement avec le trésor public pour accélérer les recouvrements. Cela a permis de faire rentrer des recettes dans les caisses municipales et inciter les occupants indécents à restituer leur logement,

- ▷ **Remboursement des indemnités journalières non réclamées à la Sécurité Sociale** : 60 000 € ont été récupérés sur simple demande auprès de la sécurité sociale et correspondant à l'indemnisation des arrêts maladie qui n'étaient pas réclamés depuis de trop nombreux mois par négligence.

- ▷ **Facturation des services réalisés au bénéfice des habitants des communes voisines** : 30 000 € par an n'étaient plus facturés depuis 2021 à certaines communes voisines pour l'accueil de leurs habitants dans les services municipaux de Collonges ou la mise à disposition de matériel.

- ▷ **Revalorisation des redevances d'occupation du domaine public et du tarif de certains services** : 100 000 € vont pouvoir être récupérés chaque année en respectant la progressivité du quotient familial afin de tenir compte des revenus des ménages collongeois.

- ▷ **Réduction de la Masse salariale de la Mairie** : 40 000 € économisés en 2025 grâce au non-remplacement systématique de tous les départs, la généralisation des entretiens d'évaluation annuelle, l'encadrement réglementaire des astreintes, la diminution des emplois saisonniers.

- ▷ **Renégociation des contrats d'assurance** : plus 20 000€ économisés en supprimant les garanties inutiles,

- ▷ **Réceptions et cérémonies** : 15 000 € économisés depuis mars 2025 en limitant les dépenses,

- ▷ **Frais de voyage** : 4 000 € économisés par rapport à 2024 en refusant d'envoyer une délégation au congrès des Maires à Paris.

L'objectif est clair désormais : restaurer la capacité financière de la commune pour garantir le service de proximité, la sécurité et les projets d'avenir.

Le rapport d'analyse des services de la préfecture est consultable sur le site de la Mairie (cf. QR code)



Forum des collectivités : la prévention au cœur de l'action publique locale

Le vendredi 17 octobre, à La Roche-sur-Foron, Madame le Maire Brigitte Gondouin est intervenue dans le cadre du Forum des collectivités et du Congrès départemental des maires, le dernier du mandat. Invitée à s'exprimer lors d'une table ronde consacrée à l'assurance des risques, elle a partagé l'expérience de Collonges-sous-Salève sur un thème d'actualité : *« Assurance des risques : et si la vraie réponse était la prévention ? »*

Face à la montée des risques climatiques, des violences urbaines ou encore des cyberattaques, les collectivités doivent aujourd'hui anticiper davantage pour protéger leurs territoires et leurs habitants. Aux côtés de représentants de l'État, d'assureurs et d'autres élus locaux, Brigitte Gondouin a rappelé que la prévention consti-

tue un levier essentiel : aménagements adaptés face aux aléas naturels, sécurisation des équipements publics, sensibilisation de la population, ou encore renforcement des dispositifs de vidéo-protection.



Renforcement de la sécurité : la mairie confie son informatique à un prestataire local

Aujourd'hui, les menaces de cyberattaques sont réelles et doivent être prises très au sérieux. C'est pourquoi la commune a décidé de mettre en œuvre l'ensemble des mesures nécessaires pour renforcer la sécurité du réseau informatique de la mairie.

Au début de l'été, nous avons sollicité la centrale d'achats publique LA CANUT, qui nous a mis en relation avec des prestataires spécialisés. Ceux-ci ont réalisé, durant tout l'été, un audit complet de notre sécurité informatique.

Cet audit a mis en évidence plusieurs lacunes

issues d'une gestion précédemment incertaine. D'un commun accord, nous avons donc choisi de mettre fin à notre collaboration avec l'entreprise alsacienne qui gérait jusqu'à présent notre parc informatique. Celle-ci étant basée dans le Grand-Est, il nous a paru plus pertinent de confier des marchés à des entreprises locales. Cinq entreprises locales ont été invitées à faire une offre. **À l'issue de cette procédure, une entreprise basée proche d'Annecy a remporté le marché et assure désormais la gestion informatique de la mairie.**

Le Salève, une montagne vivante à surveiller

Dominant la vallée et les toits de Collonges-sous-Salève, le Salève est bien plus qu'une montagne : c'est un véritable espace de vie et de loisirs. Des milliers de personnes le parcourent chaque année, qu'il s'agisse des randonneurs sillonnant ses sentiers, des parapentistes profitant de ses alpages pour s'envoler, ou encore des agriculteurs qui entretiennent ses paysages et participent à son équilibre écologique. Plusieurs de ces activités sont coordonnées ou accompagnées par le Syndicat mixte du Salève, qui œuvre à une

gestion harmonieuse et durable du massif.

Mais comme toute montagne, il évolue au fil du temps, lentement et naturellement. L'éboulement survenu à l'Aiguille de la Mule en avril 2021 l'a rappelé : plusieurs milliers de mètres cubes de roche se sont détachés de la falaise des Varappes, dévalant les pentes jusqu'au parking du Refuge. Aucun blessé n'avait été à déplorer, mais l'événement a conduit la commune à renforcer sa vigilance face aux mouvements naturels du massif.

Comprendre la montagne

Le Salève est un ensemble géologique complexe, composé de couches de calcaire et de marnes formées il y a plusieurs millions d'années. Sous l'effet de l'eau, du gel, de la chaleur et du vent, ces roches se fissurent et se fragmentent. Les falaises exposées, comme celles des Varappes, doivent être surveillées. Ces phénomènes ne sont pas nouveaux : des chutes de blocs ont déjà été observées par le passé, notamment en 2004 et 2015. Des campagnes d'observation ont permis d'établir des cartes précises des zones les plus sensibles.



▷ Localisation des événements antérieurs sur une vue drone générale :

- Événement d'avril 2021 (en jaune)
- Événement de mars 2015 (en rouge)
- Événement de date inconnue (en bleu)

Source : Géolithe

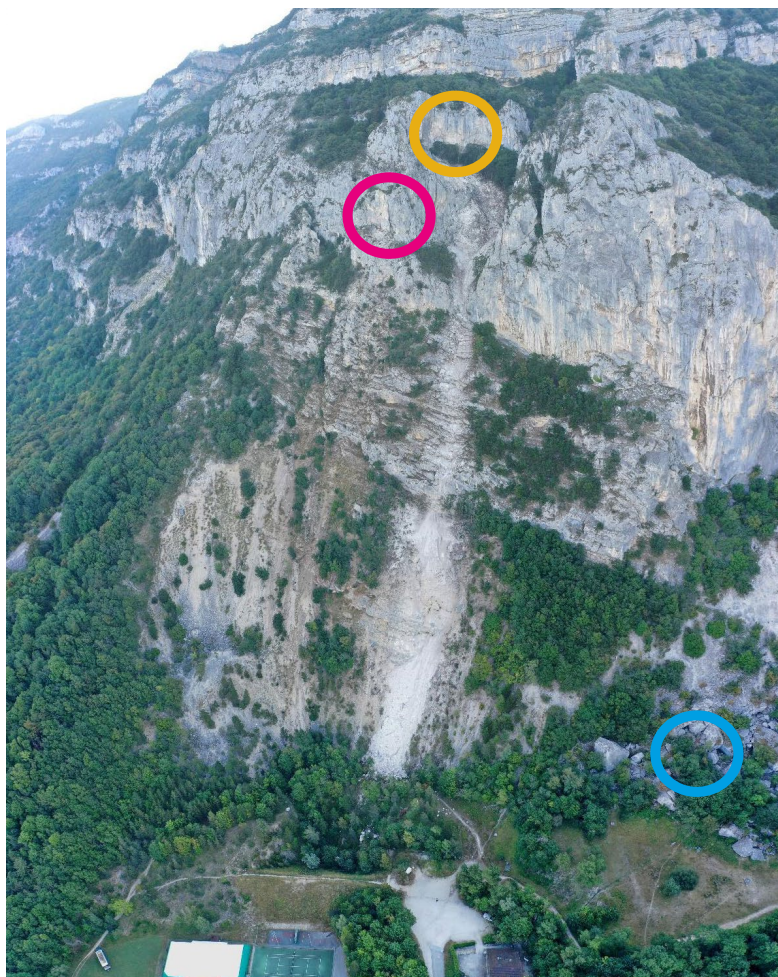
Une gestion attentive et concertée

À la suite de l'éboulement de 2021, les accès aux secteurs concernés avaient été temporairement fermés pour garantir la sécurité des promeneurs et des sportifs. Une série d'expertises a ensuite été menée pour évaluer la stabilité du site. Aujourd'hui, la commune a choisi d'agir avec une approche fondée sur la connaissance scientifique, la prévention et l'aménagement raisonné. Elle est accompagnée par deux bureaux d'études spécialisés dans la gestion des risques naturels notamment en zone montagne. Ces bureaux, spécialisés dans les sols alpins et leurs problématiques spécifiques ont déjà envisagé deux opérations :

- Le redimensionnement du merlon existant situé au-dessus du club de tennis.
- La mise en place de plusieurs capteurs sur le massif rocheux.

Le merlon, une protection discrète et naturelle

Le merlon de protection joue un rôle essentiel. Situé au pied du dévaloir de la Mule, ce grand remblai de terre et de pierres agit comme un barrage naturel. Il est conçu pour arrêter ou ralentir la descente de blocs en cas d'éboulement, protégeant ainsi les équipements situés en contrebas. Un premier ouvrage avait été réalisé après



un incident survenu en 2015. Il devra être renforcé pour couvrir une zone plus large et offrir une meilleure résistance. L'objectif est de protéger durablement les habitants, les infrastructures et les visiteurs, tout en veillant à préserver

▼ Exemple de merlon en remblai avec parement amont en enrochement.

Photo Geolithe



l'aspect paysager du site. Le projet d'extension du merlon sera pensé pour s'intégrer harmonieusement dans l'environnement du Salève, sans dénaturer la montagne. Ces aménagements s'inscriront dans une démarche de long terme : ils viseront à accompagner la vie naturelle du massif plutôt qu'à la contraindre.

▼Extrait du visualisateur RimNat avec le MNT 3D du site d'étude

La zone de départ est matérialisée par un cercle rouge. Source Geolithe "Etude de protection contre les éboulements rocheux"

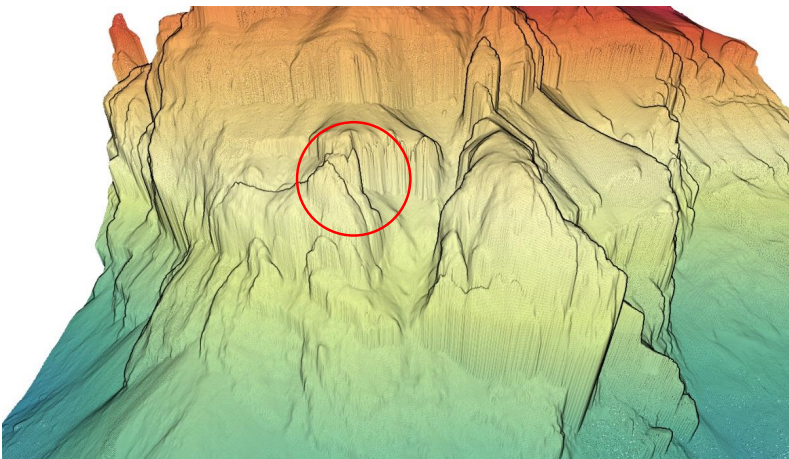
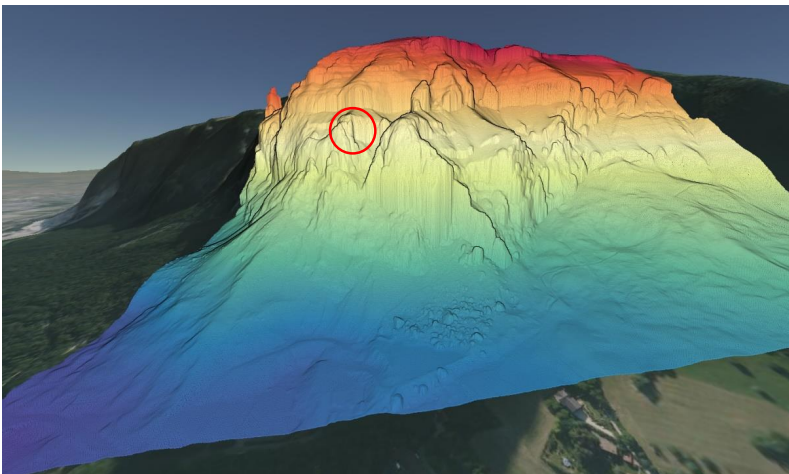
Écouter la montagne

Au-delà des ouvrages physiques, la commune mise également sur l'innovation et la technologie pour mieux anticiper les mouvements de terrain. Des capteurs de suivi seront installés sur les zones les plus exposées afin de détec-

ter les micro-déplacements du rocher. Ces instruments, discrets, permettront d'enregistrer en continu les variations infimes qui témoignent de la respiration naturelle de la montagne. Les données recueillies serviront à ajuster les mesures de sécurité et à renforcer la connaissance du site. L'objectif est de surveiller en permanence, et de mieux comprendre le comportement du Salève pour intervenir de manière préventive et raisonnée.

Une approche respectueuse de l'environnement

Toutes ces actions futures s'inscriront dans une volonté commune : protéger sans altérer. Le Salève est à la fois un lieu de vie, un espace de loisirs et un site naturel remarquable. Les aménagements qui seront entrepris par la commune devront être conçus pour rester discrets et respectueux du paysage. Les études d'intégration paysagère viseront à maintenir l'harmonie du site et à préserver la biodiversité qui s'y développe. Les promeneurs, randonneurs et grimpeurs continueront de profiter des sentiers, des panoramas et des zones de loisirs en toute sécurité, sans percevoir les dispositifs de protection qui les entourent. Cette approche équilibrée permettra de concilier la sécurité des personnes, la préservation du patrimoine naturel et l'attractivité du territoire.



Vivre avec le Salève, en confiance

Vivre au pied d'une montagne impose une part de vigilance, mais cela ne doit pas être source d'inquiétude. Les phénomènes d'érosion ou d'éboulement font partie du cycle naturel du relief. Grâce aux études qui sont maintenant entreprises, aux ouvrages de protection envisagés et aux dispositifs de suivi, la commune disposera demain d'une vision précise et maîtrisée des risques. Les éboulements majeurs demeurent rares, et les mesures complémentaires de prévention qui seront mises en place permettront d'assurer un haut niveau de sécurité pour les habitants et les visiteurs. La commune souhaite poursuivre une politique de gestion raisonnée, fondée sur la science et sur la coopération entre acteurs publics et experts.

tion permet de garantir une veille permanente sur l'état du massif et d'agir rapidement en cas de besoin.

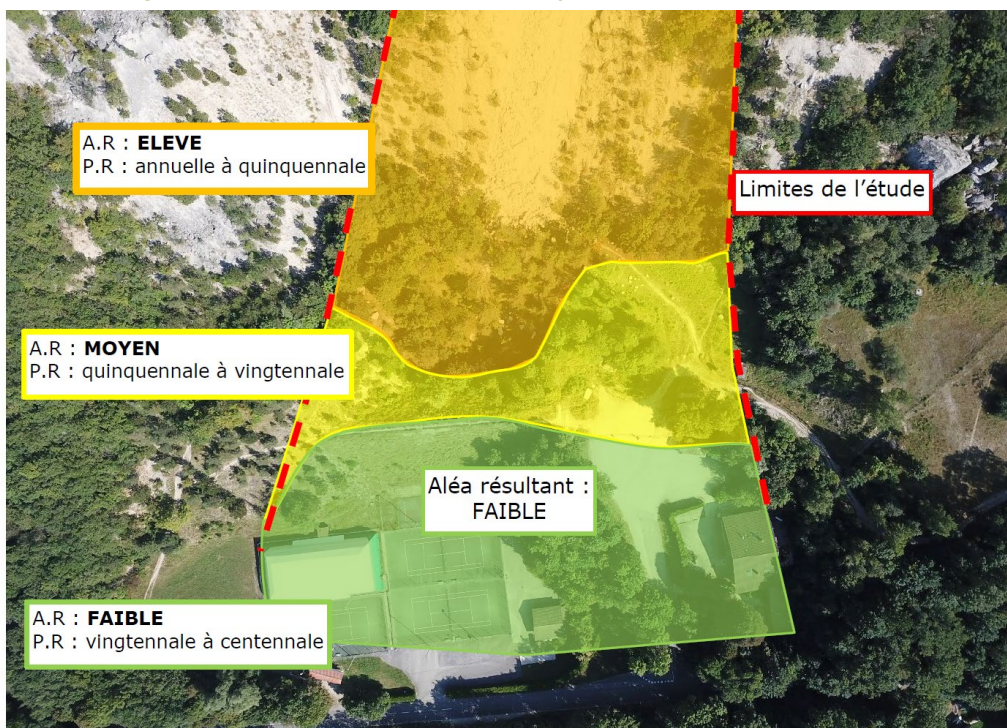
Préserver un équilibre durable

Le Salève est bien plus qu'un relief dominant la commune : il est un élément vivant du patrimoine naturel et culturel de Collonges-sous-Salève. Le rôle de la municipalité est d'en prendre soin, d'assurer la sécurité de tous et de préserver l'équilibre entre nature et urbanisation. Les actions envisagées témoignent d'une même ambition : vivre en harmonie avec la montagne, en conciliant protection, respect de l'environnement et qualité de vie. Grâce à cette approche globale, le Salève continuera de veiller sur Collonges-sous-Salève, tandis que la commune, elle, continuera de veiller sur lui.

Une vigilance partagée

La sécurité du site repose aussi sur la vigilance collective. Les promeneurs et les habitants sont invités à respecter la signalisation mise en place et à éviter les zones temporairement fermées à la suite d'événements naturels. La commune, de son côté, souhaite maintenir un dialogue régulier avec les services de l'État, les géologues et les associations locales pour actualiser les connaissances et adapter les interventions. Cette coordina-

▼ Zonage de l'aléa résultant (A.R) avec la période de retour (P.R) Source Geolithe





Participer

« Et si on plant'Haie à Collonges ?! » pour redonner vie au parc du Péroutzet

Fragilisé par les aléas climatiques et la perte de plusieurs arbres, le parc du Péroutzet retrouve aujourd'hui un nouvel élan grâce à la plantation d'une haie champêtre participative. Une action portée par FNE, l'association APEC et la commune, mêlant restauration écologique et mobilisation citoyenne.

Le parc du Péroutzet a retrouvé de la vitalité grâce à la plantation d'une nouvelle haie champêtre de 95 mètres, réalisée en novembre dans le cadre du programme 2025 de France Nature Environnement (FNE). Cette action «*Et si on plant'Haie à Collonges ?!*» a été conduite par Nicolas, agent du service technique de la commune, et animée sur le terrain par Christine Gur, chargée de biodiversité à FNE, dont l'expertise a guidé chaque étape du projet.

Ce programme, rendu possible grâce à un don dédié, vise à accompagner les collectivités dans la restauration de paysages résilients en s'appuyant sur des plantations diversifiées, locales et adaptées. Au Péroutzet, plusieurs arbres affaiblis par les conditions météorologiques extrêmes, les maladies ou les parasites avaient dû être abattus, ouvrant une large brèche en bordure de route. La création d'une haie champêtre permettra de consolider le talus, de réduire les nuisances sonores, de favoriser la biodiversité et de reconstituer un véritable corridor écologique en continuité avec la forêt voisine.

Les plantations s'appuient sur une combinaison d'essences locales complémentaires, parmi lesquelles : *Acer campestre* (érable champêtre), *Amelanchier ovalis* (amélanchier), *Cornus mas* et *Cornus sanguinea* (cornouillers), *Corylus avellana* (noisetier), ou encore *Crataegus laevigata* (aubépine). Ensemble, elles formeront un écosystème harmonieux, capable d'accueillir oiseaux, insectes pollinisateurs et petits mammifères.

Une dimension pédagogique forte a accompagné le projet : les élèves de CM1 et CM2 de l'école Charles Perrault ont bénéficié d'interventions de FNE avant de participer au chantier scolaire du 21 novembre. Le lendemain, un chantier participatif a réuni bénévoles de l'APEC, habitants et visiteurs, venus planter, échanger et découvrir ces essences locales.

Cette opération exemplaire démontre qu'en alliant compétences techniques, engagement associatif et participation citoyenne, il est possible de renforcer durablement notre cadre de vie tout en soutenant la biodiversité locale.

▼ L'équipe de bénévoles en action le 22 novembre 2025



Forum des Associations



6 septembre

Salle des fêtes

Samedi 10h-14h



Samedi 6 septembre, la Salle des fêtes a accueilli un public nombreux pour le traditionnel Forum des associations, rendez-vous incontournable de la rentrée collongeoise. De 10 h à 14 h, petits et grands ont pu rencontrer les bénévoles, découvrir la richesse du tissu associatif local et s'informer sur les nombreuses activités proposées tout au long de l'année. L'ambiance chaleureuse et festive a été portée par l'accompagnement musical de l'orgue de barbarie, qui a rythmé la matinée. Les visiteurs ont pu assister à diverses démonstrations, échanger avec les responsables associatifs, s'inscrire à de nouvelles activités ou simplement passer un moment convivial en famille. Qu'ils soient sportifs, amateurs d'arts et de culture, passionnés de nature ou à la recherche d'un engagement citoyen, chacun a trouvé de quoi éveiller sa curiosité.

👉 À revoir : les vidéos du Forum

Cette édition 2025 a également été l'occasion de réaliser une série de vidéos et d'interviews pour mettre en lumière les associations présentes. Un clip vidéo résumant la matinée est d'ores et déjà disponible, et l'intégralité des entretiens est progressivement mise en ligne sur la chaîne YouTube de la commune.

Vous pourrez notamment y retrouver les échanges avec :

▶ **Le Club Nature et Sport de Montagne du Salève** – entretien avec Jacques Payet

▶ **Collonges Entraide** – entretien avec Marc Thouvenin

▶ **Karaté Do Nippon** – entretien avec Lucie Spinazzola et Raphaël Boisserie

► **La Foire de la Sainte-Barbe** – entretien avec Jean-Charles Gilliéron

► **L'Accorderie du Genevois** – entretien avec Maryse Hamsag et Jean-Paul Gallice

► **Le Club de Tennis** de Collonges-sous-Salève

► **L'Amicale des donneurs de sang**

► **Le Rugby Club du Genevois**

► **Oxygène 74**

► **Le Ski Club de Saint-Julien**

► **L'APEC**

► **L'UNC 74**

► **Le Petit Théâtre du Salève**

► **Le Fil d'Ariane**

► **Le club des aînés**

Toutes ces vidéos permettront de redécouvrir les associations, de mieux comprendre leurs actions, et pourquoi pas de susciter de nouvelles vocations !



<https://www.youtube.com/@communicationcollongessoussale>

« Le Feydeau « Ne te promène donc pas toute nue »

Nouvelle saison 2025/2026

Le Petit Théâtre du Salève a, cette année encore, le plaisir d'accueillir de nombreux jeunes au sein de son atelier théâtre. Ils sont 24 élèves, âgés de 8 à 15 ans, à se retrouver chaque mardi soir et mercredi matin pour découvrir et pratiquer les techniques du jeu théâtral, guidés par Philippe Drevon, instituteur à la retraite et comédien amateur confirmé.

Côté adultes, deux productions sont actuellement en préparation. La première, un Feydeau intitulé Ne te promène donc pas toute nue, a été présentée dès le 10 octobre. Vous avez été nombreux au rendez-vous : près de 450 spectateurs sont venus applaudir les comédiens, un grand merci à vous. La seconde, Les Amazones, comédie en trois actes de Jean-Marie Chevret, sera proposée à partir du 14 novembre.

Le Petit Théâtre du Salève tient à exprimer sa gratitude envers son public toujours fidèle, les commerçants qui acceptent d'afficher les annonces, ainsi que le Super U, qui met à disposition son espace publicitaire et assure la billetterie.

Semaine d'actions

Zéro Déchet

du 3 au 8 NOV. 2025



apec-collonges.net
bureau@apec-collonges.net



saleve-vivant.over-blog.com
saleve.vivant@gmail.com

Durant la semaine, le **Sivalor** a présenté une conférence instructive sur la gestion des déchets de notre territoire, ainsi qu'une animation ludique à la bibliothèque destinée aux enfants et leurs familles.

En clôture, le samedi 8 novembre 2025, Collonges a accueilli le **Forum des 3R** qui s'est avéré être une « Fête des 3R », une journée de découvertes étonnantes avec la participation active des adultes et des enfants pour s'amuser à **Réduire** nos déchets, les **Réutiliser** et les **Revaloriser**.

Quelques réponses à un jeu de **Sivalor** et avec peu d'effort sur le super « vélo smoothie », vous étiez capables de vous préparer un délicieux jus de fruit.

Tout objet en panne a été vite réparé par l'équipe experte de **l'Accorderie**. Un **Repair café** qui n'a pas chômé... pour leur donner une seconde vie !

L'Accorderie a présenté son système d'échange de services entre habitants sur la base d'une rémunération en temps : 1h donnée = 1h reçue.

Tricrochet a présenté son atelier créatif à travers le réemploi de matières textiles et de bâches plastiques dans une démarche écologique. Les enfants sont repartis heureux avec leur création.

Apollon 74 a animé un quizz sur notre système de gestion des déchets et chaque participant a appris à réduire son impact environnemental.

Dans le même esprit, **Hopika** a sensibilisé les personnes au sujet des mégots de cigarettes, l'un des plus grands pollueurs actuels. Saviez-vous qu'ils peuvent être recyclés et servir d'isolants ?

L'APEC vous rend attentifs aux risques des déchets laissés dans les champs... Savez-vous que les emballages et même les crottes de chien peuvent se retrouver dans la nourriture des vaches et leur être mortels ?

Le **Service Enfance Jeunesse** a présenté son jardin pédagogique réalisé par les élèves et enseignant.es de l'école. Les enfants ont même pu mettre la main à la terre... et repartir avec leur plantation.



Les guide-composteurs ont permis aux plus curieux d'observer à la loupe les habitants du compost. Une manière ludique d'informer et sensibiliser sur le compostage des déchets de cuisine, avec comme invités, des vers de terre, mille-pattes et autres cloportes.

Les visiteurs du stand de **Salève Vivant** sont repartis avec des échantillons de cosmétiques naturels confectionnés sur place et des sacs à pain cousus dans des tissus du récupération. Ils ont également pu tester l'art du furoshiki, ou comment emballer les cadeaux dans d'anciens draps ou autres anciennes étoffes colorées.

Et la **Gratifieria** a fait la joie des petits et des grands ! Vous pouvez la retrouver en ligne sur la page Facebook de Salève Vivant dédiée aux petites annonces de dons et prêt d'objets.

Durant la pause repas, les exposants et visiteurs ont pu échanger joyeusement autour d'un délicieux **buffet partagé**, dans un esprit zéro déchet.

Ce 1^{er} événement collaboratif et entièrement gratuit a démontré qu'il est possible d'agir pour le développement durable dans un esprit solidaire, positif, ludique et constructif qui ne demande qu'à essaimer.

Fortes de ce succès, l'APEC, Salève Vivant et la mairie de Collonges-sous-Salève, envisagent de reconduire cet événement l'année prochaine !!!



L'**APEC** devient membre du **Forum d'Agglomération du Grand Genève**, l'instance de la concertation de la société civile au niveau du Grand Genève (plus de 80 associations). **Un plus pour nos actions transfrontalières** ! Il est rattaché au Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), l'instance politique du Grand Genève. Le GLCT peut être saisi par le Forum sur des questions ayant trait aux politiques publiques transfrontalières. Par exemple, le problème de l'interdiction de la scolarisation des enfants transfrontaliers dans les écoles publiques genevoises va être abordé. Concernant la remise à péage du tronçon de l'A40 entre Annemasse et Saint-Julien-en-Genevois, des démarches vont être effectuées pour la demande de gratuité sur l'ensemble du contournement du Grand Genève, tant côté français que suisse.

La pétition lancée par l'APEC reste active ! Merci de la faire circuler.

La prochaine conférence proposée par l'APEC va porter sur le **changement climatique**. Nicolas Siorak, du Geneva Resilience Center (GRC), viendra nous faire un état des impacts climatiques d'ici à 2030 sur l'environnement à Collonges-sous-Salève.

Retenez la date du 25 février 2026 à 20h à la Salle des Fêtes de Collonges.

D'autres événements à venir... à retrouver sur www.apec-collonges.net.

Adhésion 2025 - 2026 encore possible.

FORUM
agglomération
Grand Genève

L'Union Nationale des Combattants – UNC 74

Une association au service
de la mémoire et de la solidarité



AFN - OPEX - SERVICE MILITAIRE - VEUVES
MEMBRES ASSOCIÉS - INDOCHINE - 39/45



▲ Commémoration du 11 novembre 2025

Présente dans tout le département, l'Union Nationale des Combattants de Haute-Savoie (UNC-74) perpétue les valeurs de mémoire, de camaraderie et d'entraide entre générations d'anciens combattants. Reconnue d'utilité publique depuis 1920, cette fédération départementale regroupe aujourd'hui près de 4 800 adhérents répartis au sein de 113 associations locales, couvrant la Haute-Savoie, le Dauphiné et le Pays de Gex. L'UNC-74 réunit des membres issus de tous les conflits, de 1939-45 à l'Indochine, en passant par l'Algérie ou les opérations extérieures, ainsi que des veuves, pupilles de la Nation et membres associés.

Des actions concrètes

L'association s'attache à soutenir ses adhérents à travers de nombreuses initiatives :

▷ entraide et solidarité envers les anciens combattants, leurs familles et les veuves ;

accompagnement dans les démarches administratives (carte du combattant, titres, décorations) ;

▷ participation active aux cérémonies patriotiques locales pour entretenir le devoir de mémoire ;

▷ attribution de distinctions honorifiques propres à l'UNC ;

▷ avantages pour les adhérents : réductions sur les frais d'obsèques, boutique spécialisée, et accès à un appartement à Saint-Raphaël réservé aux membres et à leurs enfants à tarif préférentiel.

Un réseau ancré localement

L'UNC-74 est affiliée au siège national de l'Union Nationale des Combattants et membre du Conseil départemental des anciens combattants (CDAC) ainsi que de l'Union départementale des associations et amicales combattantes et mémorielles (UDAACM). Elle fédère un important réseau d'associations locales, dont une est présente à Collonges-sous-Salève, présidée par M. Robert Verne.

UNC-74 - Haute-Savoie / Dauphiné / Pays de Gex

Robert Verne

155 chemin de Corbaz

74160 Collonges-sous-Salève

04 50 95 97 13

verne0779@orange.fr

La foire de la Sainte-Barbe est de retour

Cette année 2025 marque le grand retour de la foire de la Sainte-Barbe, qui célèbre sa 40^e édition. Grâce à un nouveau comité d'organisation, présidé par Benjamin Sampério, la foire a pu renaître et retrouver toute sa place dans la vie locale.

Lors de son discours d'ouverture, le président a d'ailleurs tenu à rendre hommage à ses prédécesseurs, qui avaient œuvré à faire vivre cette fête depuis 1983.

Véritable rendez-vous traditionnel collongeois, la foire était très attendue, comme en témoigne une participation exceptionnelle.

Le samedi 29 novembre, le repas à la salle des fêtes a rassemblé un public nombreux, qui a ensuite profité d'animations musicales tout au long de la soirée.

Le lendemain, le marché et ses nombreux stands ont, eux aussi, rencontré un franc succès. La journée a été rythmée par des animations dans les rues, avant de se conclure, en fin d'après-midi, par un spectacle de magie et un concert à la salle des fêtes.



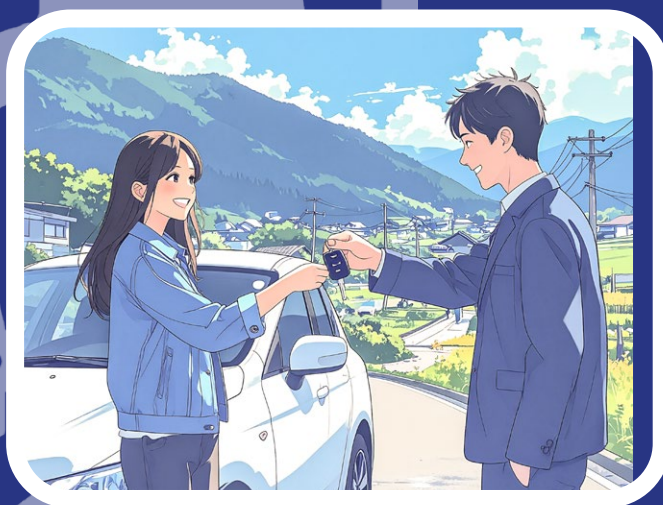
AUTO PARTAGE



Emplacement de la voiture :
route des crêts



L'association **Entraide Collonges**
est heureux de pouvoir mettre
à disposition une voiture pour
les **déplacements ponctuels** des
personnes en difficulté
par un acte **solidaire**



contact@entraides-collonges.com



Collonges
sous-Salève


**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**haute
savoie**
le Département

Élections municipales, les 15 et 22 mars 2026

Les citoyens français et européens sont appelés aux urnes en mars prochain pour élire leurs conseillers municipaux et communautaires.

Veuillez vérifier **vos** inscriptions sur les **listes électorales**.

Les dates à retenir :

📅 **4 février 2026** : limite d'inscription sur les listes électorales par internet.

📅 **6 février 2026** : limite d'inscription sur les listes électorales par papier.

L'inscription se fait en ligne sur le site internet www.service-public.gouv.fr ou directement à l'accueil de la mairie.

ÉLECTIONS MUNICIPALES



15 et 22 mars

2026

Vous avez désormais la possibilité, pour toutes les élections, d'établir et de résilier **une procuration de manière entièrement dématérialisée** grâce à l'identité numérique France Identité.

Conditions pour réaliser la démarche entièrement en ligne :

- ➡ Être utilisateur du portail France Connect,
- ➡ Disposer de la nouvelle carte d'identité CNIe,
- ➡ Posséder une identité numérique préalablement certifiée France identité en mairie. Celle-ci peut être certifiée dès la remise de la carte d'identité en mairie.

À défaut, la demande réalisée en ligne devra être validée en se déplaçant physiquement dans un commissariat, une brigade de gendarmerie ou un consulat.

▼ Processus pour les électeurs sans France identité

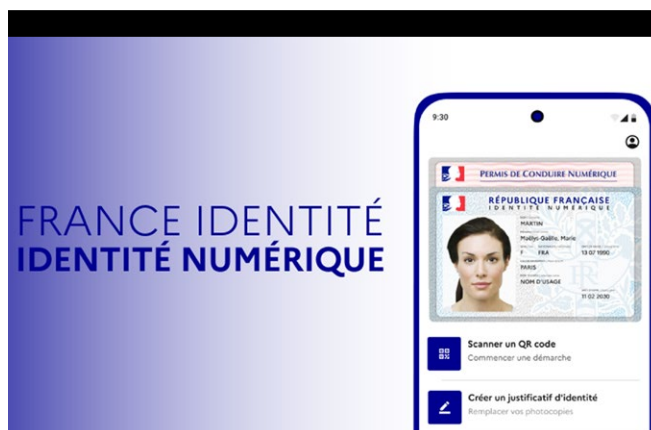


Certifiez votre identité numérique en mairie

Si vous souhaitez obtenir votre identité numérique, vous avez la possibilité de demander un renouvellement de votre carte d'identité, sans qu'elle ne soit ni perdue ni volée, et avant la date d'expiration.

Toute personne majeure et juridiquement capable, dont la carte d'identité au format ancien expire dans plus de 12 mois et qui a effectué une pré-demande en ligne, peut obtenir gratuitement un nouveau titre au format carte bancaire.

Il est également possible d'activer votre identité numérique en mairie, lors du retrait de la nouvelle carte nationale d'identité électronique (CNIe).



Pour des raisons de sécurité, ce système permet de faire certifier votre identité numérique pour accéder à certaines démarches dématérialisées sensibles via FranceConnect+ ou notamment pour la réalisation d'une procuration de vote totalement dématérialisée

TRAVAILLEURS FRONTALIERS DÉCLAREZ-VOUS

UN GRAND MERCI À VOUS !



POURQUOI VOUS DÉCLARER EN TANT QUE TRAVAILLEURS FRONTALIERS ?

Parce que cela ne vous coûte rien ! Être déclaré en tant que frontalier n'a **aucune incidence sur votre imposition**. Cela permet simplement à votre commune de résidence de percevoir la compensation qui lui revient, **pour investir dans les projets collectifs qui sont utiles à tous.**

► **RENSEIGNEZ LE FORMULAIRE EN LIGNE SUR**
www.collonges-sous-saleve.fr/page/declaration-transfrontaliers



Un après-midi avec France Services

Dans le cadre des Journées France Services, un temps fort s'est tenu le jeudi 16 octobre, sur la place de Savoie à Collonges-sous-Salève. De 14h à 17h, les habitants ont été invités à participer à un atelier de jeu et de découverte animé par l'équipe France Services du Genevois. Cet après-midi convivial a permis au public de mieux connaître les services d'accompagnement proposés au quotidien : démarches administratives, accès aux droits, aide numérique ou encore conseils personnalisés. À travers des échanges, des démonstrations et des quiz, les participants ont pu tester leurs connaissances et découvrir la variété des missions du dispositif.

Une permanence France service se tient à la Ruche tous les 15 jours sur rendez-vous.



Distribution du courrier : retour à la normale annoncé



Ces dernières semaines, plusieurs habitants de Collonges-sous-Salève ont fait remonter des difficultés concernant la distribution du courrier, avec des retards et des dysfonctionnements répétés. Face à ces signalements, Mme le Maire a sollicité des explications auprès de la direction régionale de La Poste afin d'obtenir des garanties quant au rétablissement rapide d'un service normal.

Dans sa réponse du 27 octobre, la Direction de l'établissement de Thonon a reconnu que le site

de Viry, chargé de la distribution pour Collonges-sous-Salève, avait traversé une période délicate. Le départ soudain de plusieurs facteurs, attirés notamment par des opportunités professionnelles de l'autre côté de la frontière, a créé un déficit temporaire de personnel, perturbant les tournées.

La Poste indique avoir réagi en activant des solutions de recrutement et confirme avoir stabilisé la situation : cinq nouveaux agents ont été recrutés et sont actuellement formés

par des facteurs expérimentés. Selon la direction, la distribution devrait revenir à la normale avec une amélioration progressive des tournées et une diminution des erreurs d'adressage.

L'entreprise rappelle aussi l'importance pour les syndicats et copropriétés de maintenir des boîtes aux lettres bien identifiées et accessibles. Enfin, pour toute réclamation, les usagers peuvent contacter le service client au **3631**.

Collonges
sous-Salève

AGENDA HIVER

DÉCEMBRE

5-7 DÉCEMBRE**THÉÂTRE - LES AMAZONES**

Petit théâtre du Salève, Jean-Marie Chevret. Vendredi 5 à 17h30 & dimanche 7 à 20h30. Tarif 10 €

7 DÉCEMBRE**PORTE-OUVERTE DE
L'ENSEMBLE SCOLAIRE
MAURICE TIÈCHE**

Campus adventiste, 14h-17h

9 DÉCEMBRE**MARCHÉ DE NOËL**

Campus adventiste, 16h-19h
Organisé par l'Association des Parents d'Élèves de l'établissement scolaire Maurice Tièche.

10 DÉCEMBRE**MARCHÉ DE NOËL**

Maison de famille du Genevois, 14h-18h

en présence de nombreux exposants
organisé par la maison de famille du Genevois

11 DÉCEMBRE**COLLECTE DE SANG**

Salle des fêtes, 16h30-19h
organisé par l'association des donneurs de sang

13 DÉCEMBRE**CONCERT DE NOËL :
CHANTONS NOËL ENSEMBLE**

Eglise, 19h, Gratuit, avec l'Ensemble vocal du Salève, direction Laurent Chiorino. 1^{ère} partie assurée par l'Ensemble vocal du Salève.

13 DÉCEMBRE**SPECTACLE DE NOËL : LES
MYSTÈRES DE NOËL**

Salle des fêtes, Gratuit, 14h,
présenté par Harry Covert, suivi d'un goûter offert et de la visite du Père Noël à partir de 15h30.
Organisée par le SEJA

17 DÉCEMBRE**FEST'HIVER - ANIMATION
LUDOTHÈQUE**

Salle des fêtes, Gratuit, 15h-18h
animé par l'association Lemandragore

JANVIER

10 JANVIER**CONCERT DU NOUVEL
AN : MAGIE CELTIQUE**

Salle des fêtes, 20h, entrée libre,
avec l'Harmonie de Frangy.
Organisé par l'UNC Collonges

30 JANVIER**VOEUX DE M^{me} LE MAIRE**

Salle des fêtes, 19h

30-31 JANVIER**COLLECTE DE VIVRES**

16h à 19h, route de Bossey, sous la salle Marius Jolivet, au profit de l'Association de lutte contre la faim dans le Genevois Haut Savoyard
Organisée par Collonges Accueille

FÉVRIER

25 FÉVRIER**CONFÉRENCE :
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE D'ICI À 2030**

Salle des fêtes, 20h, entrée libre
Quels impacts pour Collonges-sous-Salève et sa Région ? avec Nicolas Siorak du Geneva Resilience Center (GRC), reviewer auprès du GIEC.
Organisée par l'APEC

MARS

19 MARS**FILM**

Salle des fêtes, 20h,
Festival du Film Vert présenté
par Salève Vivant